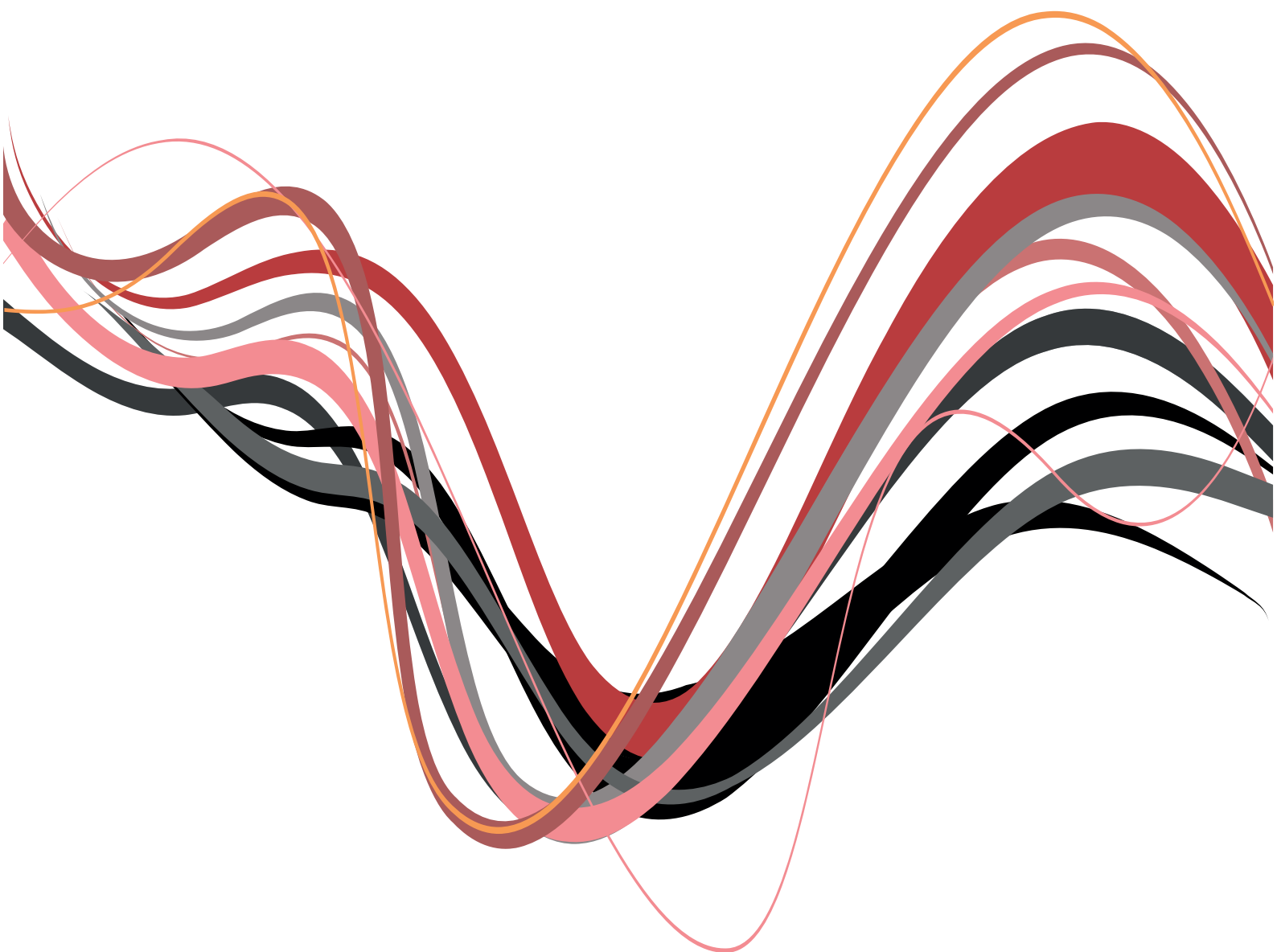




# 2015

## Rapport d'activités











# TABLE DES MATIÈRES

I. Lire et Écrire, c'est possible !	7
II. Enjeux de l'alphabétisation en Wallonie et actions de LEEW	II
III. Actions d'alphabétisation en Wallonie	29
IV. Organisation de Lire et Écrire en Wallonie	37
V. Perspectives 2016	43
Abréviations & sigles	45
Annexes	47



# I. LIRE ET ÉCRIRE, C'EST POSSIBLE !

*Pour tous et tout au long de la vie*

**I**ssue des mouvements ouvrier chrétien et socialiste, Lire et Écrire a pour but de promouvoir et de développer l'alphabétisation en Fédération Wallonie-Bruxelles en vue de :

- attirer l'attention de l'opinion publique et des pouvoirs publics sur la persistance de l'analphabétisme et sur l'urgence d'en combattre les causes et d'y apporter des solutions ;
- promouvoir le droit à une alphabétisation de qualité pour tout adulte qui le souhaite ;
- développer l'alphabétisation dans une perspective d'émancipation et de participation des personnes, et de changement social pour plus d'égalité.



Lire et Écrire considère que l'illettrisme n'est pas un problème individuel mais a pour cause et conséquence l'oppression et l'exclusion sociale, culturelle, politique et économique en œuvre dans notre société.

d'actions adapté au contexte dans lequel elles mènent respectivement leurs actions ; toutefois, partageant des valeurs et objectifs communs, tels que formulés ci-avant, les Régionales mènent leurs actions dans le cadre de stratégies et positions coordonnées, et partagent une série de projets communs.

Lire et Écrire considère que l'illettrisme n'est pas un problème individuel mais a pour cause et conséquence l'oppression et l'exclusion sociale, culturelle, politique et économique en œuvre dans notre société. C'est pourquoi l'alphabétisation ne peut se développer sans action collective de transformation sociale, visant à prévenir et combattre les inégalités dans le but de construire une société plus juste et équitable, plus solidaire et démocratique. Ainsi, Lire et Écrire en Wallonie inscrit ses actions dans une perspective politique qui vise conjointement la défense des droits fondamentaux ; la transformation des rapports sociaux permettant de sortir des rapports

dominants-dominés et de toutes les formes d'oppression et d'exclusion ; et la participation et l'émancipation de tous. Cette position rejoint la conception de l'alphabétisation comme « un vecteur d'intégration et de cohésion sociale ».

De façon plus spécifique, Lire et Écrire en Wallonie vise la promotion et la défense d'une politique d'alphabétisation coordonnée et concertée en Wallonie. Elle inscrit ses actions dans le cadre de trois missions principales :

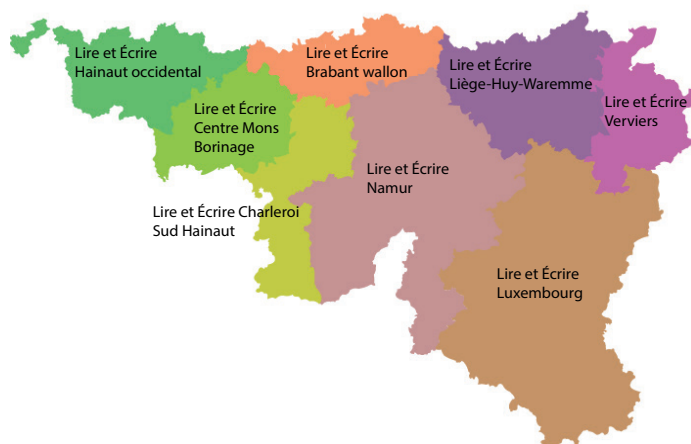
## Mission politique

Lire et Écrire en Wallonie a pour but le développement et la reconnaissance de l'alphabétisation en Région wallonne.

Cette mission lui confère une responsabilité globale et un statut particulier vis-à-vis des pouvoirs publics : être l'interlocuteur politique sur les questions d'alphabétisation. C'est à ce titre notamment que Lire et Écrire en Wallonie représente le secteur associatif auprès du comité de pilotage de la Conférence interministérielle sur l'alphabétisation des

Au niveau de la Région wallonne, cette mission est portée par Lire et Écrire en Wallonie et les 8 Régionales wallonnes dont elle assure la coordination<sup>1</sup>. Celles-ci constituent des

*Localisation des 8 Régionales wallonnes de Lire et Écrire*



entités autonomes dotées chacune d'un conseil d'administration et d'une assemblée générale propres et d'un plan

<sup>1</sup> Lire et Écrire Brabant wallon ; Lire et Écrire Centre Mons Borinage ; Lire et Écrire Charleroi-Sud Hainaut ; Lire et Écrire Hainaut occidental ; Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme ; Lire et Écrire Luxembourg ; Lire et Écrire Namur et Lire et Écrire Verviers.

adultes, à côté de Lire et Écrire Bruxelles et de Lire et Écrire Communauté française.

Dans le cadre de cette mission, la coordination wallonne porte aussi un mandat auprès de l'Interfédération des EFT/OISP et, avec quatre autres fédérations, promeut et défend le secteur de l'insertion socioprofessionnelle auprès des pouvoirs publics wallons.

## Mission de services aux Régionales

Les 8 Régionales coordonnées par Lire et Écrire en Wallonie sont des asbl autonomes qui participent à l'élaboration d'un projet global et commun autour de l'alphabétisation. En appui aux actions et projets portés par ces 8 Régionales, Lire et Écrire en Wallonie développe divers services pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs activités. Ces services vont de la construction d'un plan d'actions, à l'élaboration d'outils et de procédures communes et coordonnées en passant par le soutien à la gestion administrative et financière ou la réalisation de recherches-actions en réponses à des questions méthodologiques posées par les Régionales. Ces services sont organisés tant de façon collective que de manière individuelle.

## Mission de coordination de projets

Cette mission a pour but d'organiser la concertation et la cohérence de la mise en œuvre des projets coordonnés en lien avec le plan d'actions commun au niveau wallon et ceux de chacune des Régionales. Cette coordination de projets consiste essentiellement en des actions de sensibilisation et de développement de partenariats et se mène également autour des pratiques d'accueil et d'orientation des personnes qui se présentent à Lire et Écrire.

En complément de ces trois missions, le conseil d'administration de Lire et Écrire en Wallonie a doté la coordination wallonne d'une mission de vigilance et de contrôle afin d'assurer la validité des données, la conformité et le respect des règles et procédures appliquées par les Régionales dans le cadre des dossiers coordonnés.







# II. ENJEUX DE L'ALPHABÉTISATION EN WALLONIE ET ACTIONS DE LEEW

**E**n Wallonie, l'action d'alphabétisation et de prise en compte des personnes analphabètes repose sur un faisceau de politiques aussi diverses que l'insertion socioprofessionnelle, l'action sociale, la cohésion sociale, la formation professionnelle des travailleurs ou encore la lutte contre la pauvreté. Les actions d'alphabétisation ont en effet des impacts sur une multiplicité de champs de la vie sociale, et elles touchent donc à des enjeux qui traversent ces différentes politiques.

Dans le cadre de ses trois grandes missions<sup>1</sup>, Lire et Écrire en Wallonie a mené, en 2015, des actions en lien avec les principales actualités de ces différentes politiques. Ces actions sont développées ci-après, chaque fois mises en regard du contexte et des enjeux dans lesquels elles se sont inscrites.

Si la **mission politique** est identifiée comme la mission prioritaire de la coordination wallonne, elle est indissociable des **missions de services aux Régionales** et de la **coordination de projets communs** ; ces deux dernières permettent en effet à la première d'être à la fois ancrée dans les réalités de terrain, spécifiques aux différents contextes régionaux et locaux, et en même temps de s'inscrire dans un projet politique fondé sur des principes et valeurs qui dépassent ces spécificités.

## Mission politique

Lire et Écrire en Wallonie joue un rôle d'interface politique au niveau wallon entre les Régionales wallonnes du Mouvement et les pouvoirs publics, et ce afin de promouvoir le développement et la reconnaissance de l'alphabétisation en Wallonie. C'est dans le cadre de cette mission que s'inscrivent les actions de plaidoyer politique, de partenariat et de sensibilisation de la coordination wallonne, en appui des actions et des partenariats développés au niveau local par les Régionales. Il s'agit notamment de soutenir la réflexion sur les enjeux et orientations en matière d'alphabétisation, de porter et diffuser le point de vue de l'alphabétisation, et de mener un travail de lobby/revendications/négociations

auprès des pouvoirs publics<sup>2</sup>.

## Prise en compte des personnes en situation d'illettrisme et l'action d'alphabétisation en Région wallonne

### Actualités et enjeux 2015

En Région wallonne, l'action d'alphabétisation et de prise en compte des personnes illettrées repose en 2015 sur pas moins de sept décrets ou cadres législatifs : décret EFT OISP<sup>3</sup>, décret Éducation permanente, décret concernant les personnes étrangères et d'origine étrangère, décret Plan de cohésion sociale, décret sur la lecture publique, accord de coopération interministérielle pour l'alphabétisation des adultes en Fédération Wallonie-Bruxelles, et accord de coopération sur les Instances Bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi (IBEFE). À ces différents cadres législatifs, s'ajoute la Convention Région wallonne Alpha<sup>4</sup> qui permet à Lire et Écrire de développer une série d'actions en amont, en aval et autour de la formation (sensibilisation, mobilisation, accueil et orientation, accompagnement

<sup>2</sup> Dans ce cadre, les partenaires principaux de LEEW sont : la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles ; les cabinets ministériels Ministre de l'Emploi et de la Formation ; Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des Chances ; Ministre-Président de la Région wallonne ; Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles ; Ministre de l'Éducation et de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles ; Ministre de l'Enseignement de promotion sociale, et de l'Égalité des chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles ; les parlementaires wallons ; le Forem, la DiCS, l'IWEPS et l'Agence FSE ; les mouvements ouvriers chrétien et socialiste ; l'Interfédération des EFT/OISP et les quatre fédérations qui la composent : ALEAP, CAIPS, AID, ACFI, en plus de Lire et Écrire ; le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté ; la fédération des CPAS...

<sup>3</sup> Futur décret CISP (pour Centres d'Insertion SocioProfessionnelle) qui entrera en vigueur au 1er janvier 2017.

<sup>4</sup> La Convention Région wallonne Alpha 2014-2016 est conclue entre Lire et Écrire en Wallonie (au nom des 9 entités wallonnes de Lire et Écrire) et les Ministres wallons de l'emploi et de la formation, et de l'action sociale. Elle se décline en 4 objectifs : 1) Apporter l'appui nécessaire au développement de la logique des plans d'action territoriaux pour l'alphabétisation, notamment en poursuivant la mise en réseau des opérateurs et en développant les actions de sensibilisation et de partenariat dans un objectif de prise en compte des personnes en situation d'illettrisme ; 2) Développer l'accueil et l'orientation des publics et favoriser l'émergence de la demande en alpha ; 3) Renforcer l'offre de formation en portant une attention particulière aux publics en (ré) affiliation sociale ; et 4) Soutenir la formation des travailleurs, en ce compris les personnes ayant le statut de travailleur au sens de l'article 60§7 de la loi organique des CPAS, avec un volet lié à la recherche de collaborations avec les fonds sectoriels et les partenaires sociaux et un volet formation.

<sup>1</sup> Les trois missions de Lire et Écrire en Wallonie sont : 1) la mission politique ; 2) la mission de services aux Régionales ; 3) la mission de coordination de projets

méthodologique), ainsi que des actions pour des publics qui n'accèdent pas à l'offre de formation liée à l'insertion socioprofessionnelle, les personnes dites en réaffiliation sociale et les travailleurs.

L'alphabétisation constitue par ailleurs l'un des champs d'action mentionnés dans la Déclaration de Politique régionale (DPR) du gouvernement wallon, publiée à la suite des élections régionales de 2014. Dans celle-ci, contrairement à la DPR de la législature précédente, l'alphabétisation n'apparaît plus dans le champ de la formation professionnelle (ISP), mais seulement dans la lutte contre la pauvreté et l'accueil des personnes étrangères (où elle est néanmoins distinguée du FLE - français langue étrangère). La DPR ne reflète donc pas la dimension transversale de l'alphabétisation. Elle est également très adéquationniste par rapport au marché du travail, centrée principalement sur les notions d'efficacité, d'innovation et d'excellence, de métiers d'avenir. La notion de solidarité n'apparaissant qu'après plusieurs pages.

La réalisation des actions menées en matière de prise en compte et d'alphabétisation des personnes qui vivent l'illettrisme résulte concrètement de la collaboration entre des opérateurs d'alpha – principalement du secteur associatif et de la promotion sociale – et les pouvoirs publics de la Région wallonne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Entre ces deux niveaux, il existe un certain nombre de lieux de concertation au niveau territorial permettant la coordination des actions d'alphabétisation avec les actions d'autres opérateurs de formation ou d'accueil des personnes (par exemple, du secteur de l'ISP – plateformes EFT/OISP – ou de l'action sociale – plateformes FLE organisées par les Centres régionaux d'intégration). Malgré cette diversité d'acteurs et d'organes mobilisés, il existe peu de lieux au niveau territorial dans lesquels les actions « intersectoriels » apparaissent de manière visible, concertée et coordonnée. On observe à la fois une dispersion de la coordination entre les différentes plateformes et, simultanément, des recouvrements entre les plateformes qui travaillent parfois sur les mêmes thématiques. En ce qui concerne la participation des opérateurs d'alpha aux activités de toutes ces plateformes, se posent également des problèmes de ressources et de disponibilité.

Dans ce contexte, les Instances Bassins Enseignement - Formation - Emploi (IBEFE), approuvées par les gouvernements wallon, FWB et bruxellois début 2014 et mises en place fin 2014-début 2015, sont perçues par Lire et Écrire comme une opportunité d'avancer davantage dans le champ de la coordination territoriale en matière d'alphabétisation. Chaque Instance Bassin inclut des représentants des organisations représentatives des travailleurs et des employeurs ; des représentants du Forem ; des représentants de l'IFAPME ; des représentants de l'Interfédé ; et des représentants de l'enseignement. Sont également représentés d'autres acteurs ayant voie consultative, dont un représentant du secteur de l'alphabétisation.

Concrètement, les Comités subrégionaux de l'emploi et la formation (CSEF) sont devenus l'Instance Bassin de leur

territoire, ce qui en matière d'alphabétisation est plutôt positif, compte tenu des collaborations que Lire et Écrire a pu tisser avec eux et du fait que la plupart d'entre eux se sont déjà impliqués dans la réalisation de cartographies de l'offre de formation d'alphabétisation, de français langue étrangère et de remise à niveau.



## Actions et positions de LEEW en 2015

### Un cadre législatif pour l'alphabétisation

En 2013, dans la lignée des conclusions de l'étude d'évaluation des politiques d'alphabétisation réalisée en 2012 par le GIRSEF, un débat avait été lancé, au sein du comité de pilotage de la Conférence interministérielle pour l'alphabétisation des adultes sur la nécessité de produire un cadre législatif pour l'alphabétisation qui intègre de manière cohérente le faisceau de politiques et développe des actions pour les publics qui n'accèdent pas à la formation. Lire et Écrire en Wallonie a continué de plaider depuis pour la mise en place d'un tel cadre, qui permettrait de gagner en cohérence, égalité d'accès, stabilité juridique et financière et simplification administrative<sup>5</sup>.

Concrètement, Lire et Écrire en Wallonie revendique un texte législatif indiquant clairement que l'alphabétisation et la prise en compte des personnes en situation d'analphabétisme sont reconnues comme une priorité du gouvernement wallon, compte tenu de leur enjeu démocratique (participation citoyenne), culturel (émancipation des personnes et des groupes sociaux), social et économique (insertion professionnelle ou maintien de l'emploi). Ce plan wallon pour l'alphabétisation devrait :

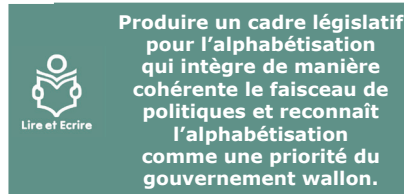
- commencer par un état des lieux permettant d'avoir une vision claire de la situation des publics et de l'offre de formation ;
- passer par une reconnaissance de la place de l'écrit et de la maîtrise de la langue dans notre société, par une reconnaissance des mécanismes de dysfonctionnement de la société et de l'école, et soutenir le débat public sur ces questions ;
- organiser les politiques d'alphabétisation en Région wallonne, en identifiant les situations d'exclusion et en y remédiant ;
- acter le caractère émancipateur de l'alphabétisation qui, bien au-delà des apprentissages linguistiques, amène une transformation des personnes et des groupes qui s'inscrit difficilement dans un cadre programmatique ;
- soutenir l'effort de simplification administrative, permettant d'alléger la charge de travail consacrée au reporting et d'augmenter l'implication dans l'action.

Ces enjeux et questions ont été reposés dans le cadre de diverses rencontres avec les représentants des cabinets

<sup>5</sup> Ce plaidoyer s'est traduit, en 2013, par une note sur la place de l'alphabétisation dans les politiques de la Région wallonne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, adressée au comité de pilotage sur l'alphabétisation ; et en 2014, par le développement de cette revendication dans le cahier de revendications réalisé et diffusé par le Mouvement aux partis politiques à la veille des élections régionales 2014 : <http://www.lire-et-ecrire.be/Cahier-de-revendications-de-Lire> (page 14).

ministériels wallons. Ont notamment été rencontrés le cabinet du Ministre Président, en charge de la lutte contre la pauvreté, le cabinet du Ministre de l'Action sociale et le cabinet de la Ministre de l'Emploi et de la Formation.

2015 fut aussi l'occasion de travailler avec Olga Zrihen, députée au Parlement wallon et au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, présidente de la commission Emploi-Formation et membre de la commission de l'éducation, pour poursuivre le plaidoyer à ce sujet. Suite à cette entrevue, Lire et Écrire eut l'opportunité de travailler avec l'équipe de Madame Zrihen sur la rédaction d'une question parlementaire principalement tournée sur la transversalité de l'alpha, et sur la nécessité de remettre en place une Conférence interministérielle sur l'alpha qui ne s'est plus réunie depuis février 2008. Celle-ci n'a malheureusement pas encore été initiée.



## Le Comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes

Tout au long de l'année 2015, comme les années précédentes, Lire et Écrire en Wallonie a activement participé au comité de pilotage de la Conférence interministérielle et aux différents groupes de travail mis en place pour traiter de problématiques particulières. Les sujets traités par le comité de pilotage ont porté sur le développement d'un questionnaire électronique harmonisé pour l'ensemble du secteur de l'alphabétisation en Fédération Wallonie-Bruxelles<sup>6</sup>, la réalisation de la septième édition de l'État des lieux de l'alphabétisation en FWB, l'élaboration du cahier des charges pour une recherche d'indicateurs d'évaluation de l'alphabétisation des adultes, le suivi de l'appel à projets FSE 2014-2020 dans le cadre du portefeuille « Alpha-FLE-Formation de base » et des concertations autour de l'agenda européen pour l'éducation des adultes.

C'est par ailleurs en cette année 2015 que le comité de pilotage a fêté ses 10 ans. Lire et Écrire en Wallonie était représentée par plusieurs membres de son équipe lors de cette célébration, qui fut une occasion supplémentaire d'entretenir les contacts avec ses membres, et de promouvoir auprès d'eux le droit à l'alphabétisation pour tous, plus particulièrement en relayant auprès des représentants politiques et des administrations les préoccupations des organismes d'alphabétisation sur le terrain.

## Représentation et interventions dans divers événements, colloques

Dans le but de porter les préoccupations du secteur sur le territoire wallon, et plus particulièrement avec le regard de l'« alphabétisation populaire » défendu par le Mouvement, Lire et Écrire en Wallonie a également été présente lors de divers événements (colloques, réunions, groupes de travail...) concernant ses objets de travail, notamment :

- un colloque organisé par Lire et Écrire Communauté française sur la question de l'accès – pour un public de personnes illettrées – au débat et à l'argumentation

sur des questions de société et philosophiques (janvier 2015) ;

- un colloque sur les politiques d'activation « Je m'active, tu m'actives... Et après ? », organisé par le CEPAG (Centre d'éducation populaire André Genot) (juin 2015) ;
- le colloque « Lire, écrire : Enter ? », sur les enjeux du numérique pour le secteur de l'alpha, organisé par la députée Olga Zrihen, au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (septembre 2015) ;
- dans le cadre de la journée mondiale du refus de la misère, un débat citoyen consacré à la pauvreté en Wallonie a été organisé au Parlement wallon. Cette rencontre a permis d'offrir un espace de dialogue avec des experts reconnus ainsi que des témoins du vécu (octobre 2015) ;
- les États généraux de la Fédération CAIPS (Concertation des Ateliers d'Insertion Professionnelle et Sociale), sur le thème « Nouvelles précarités : nouveaux défis pour l'ISP », qui réunissaient de nombreux acteurs et partenaires, et offraient des interventions diverses, notamment celles de la ministre de l'emploi et de la formation Éliane Tillieux, de l'administratrice générale du Forem, Madame Vanboeckestael, de la Funoc... (octobre 2015) ;
- le colloque « Le chômeur suspect – préjugés d'hier à aujourd'hui », organisé par l'Université de Namur, l'UCL et l'ULB (décembre 2015).

Lire et Écrire en Wallonie et une représentante de la Régionale de Lire et Écrire Centre Mons Borinage ont de plus préparé et livré ensemble une intervention lors d'une journée organisée par le Service public de Wallonie sur la simplification administrative. Le SPW avait effectivement sollicité l'intervention de la coordination wallonne en vue d'avoir le point de vue du secteur de l'alphabétisation sur la question. Ce fut l'occasion de remettre en lumière les difficultés auxquelles sont particulièrement confrontées les personnes en situation d'illettrisme, lorsqu'elles sont face aux diverses formalités administratives, qui vont croissantes dans toute une série de domaines. Et ce fut ainsi l'occasion de recentrer la thématique de la simplification administrative sur les publics « fragilisés ».

## Suivi de l'actualité politique et parlementaire

En 2015, une veille politique systématique a été mise en place. Celle-ci vise, d'une part, à suivre les débats et décisions du Parlement et du Gouvernement wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, portant sur des thématiques liées de près ou de loin aux préoccupations de Lire et Écrire, et d'autre part, à analyser et traiter les contenus de ces débats et décisions pour en retirer les informations utiles et pertinentes à diffuser auprès des Régionales et partenaires. En fonction de la teneur et de l'évolution des discussions et décisions du parlement ou du gouvernement, nous pouvons aussi être amenés à ajuster nos positions et à les défendre auprès des représentants politiques. Tel fut le cas sur les discussions autour du décret CISP et du parcours d'intégration.

## Instances Bassins Enseignement qualifiant - Formation - Emploi

La volonté de Lire et Écrire en Wallonie était que puisse siéger dans les Bassins de vie un représentant du secteur de l'alphabétisation, à défaut de la mise en place en partenariat avec les pouvoirs publics, du projet des plateformes territoriales autour de l'alphabétisation. C'est chose faite puisque un représentant du secteur de l'alpha participe désormais aux Instances des Bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi, même s'il s'agit uniquement d'une voix consultative.



Soulignons que si la mise en œuvre des IBEFE constitue une avancée vers une plus grande visibilité, une concertation, et la coordination des actions d'alphabétisation au niveau territorial, l'accord de coopération s'inscrit dans le contexte des politiques d'insertion socioprofessionnelle et limite dès lors son champ d'action à cette problématique. Or, Lire et Écrire réaffirme la place transversale de l'alphabétisation : au carrefour de la vie économique, sociale, culturelle et politique, l'alphabétisation est plus qu'une étape du parcours d'insertion socioprofessionnelle. C'est pourquoi, pour une vision globale, intégrée et transversale des parcours des personnes, Lire et Écrire souhaiterait que soient présents dans la composition des Bassins de vie des représentants du monde socioculturel, des Plans de cohésion sociale, et des Centres Régionaux d'Intégration des personnes d'origine étrangère.

En matière d'alphabétisation, Lire et Écrire en Wallonie rappelle les missions qui devraient être développées au niveau territorial :

- **promouvoir le droit à l'alphabétisation pour tous**, ce qui implique notamment de réaliser un état des lieux mis à jour de l'offre de formation, pour soutenir le développement d'une offre de formation de qualité et de proximité, une bonne répartition de l'offre sur le territoire ;
- **veiller à ce que les personnes en situation d'illettrisme ne fassent pas l'objet de discrimination**, ce qui implique par exemples de former des personnes-relais, de soutenir les actions d'émergence de la demande auprès des populations en situation d'extrême pauvreté, à travers des partenariats avec les secteurs sociaux et de l'action sociale.

Le Bassin EFE apparaît comme le niveau territorial le plus propice pour mener ce type d'actions, en leur donnant un ordre de priorité qui pourrait varier d'un Bassin de vie à l'autre, compte tenu de la situation socioéconomique et culturelle du territoire. Il est également essentiel d'accorder aux Bassins les moyens nécessaires pour remplir leurs missions et permettre la mise en œuvre des priorités définies sur chaque territoire. Enfin, prévoir la rencontre des représentants du secteur de l'alphabétisation pour échanger sur les développements territoriaux et partager l'expérience, permettrait d'assurer une vision globale au niveau de la Région wallonne.

Lire et Écrire réaffirme en outre l'importance de respecter les principes de la Charte associative. Si le pouvoir public et l'associatif ont besoin l'un de l'autre pour travailler efficacement, cette collaboration exige de redéfinir les limites du contrôle exercé par les autorités publiques. Dans le contexte actuel, l'intervention de l'État dans l'accompa-

gnement des personnes vers la formation, voire dans les aspects pédagogiques, a tendance à se renforcer. Lire et Écrire réaffirme la liberté associative, notamment au niveau de l'accueil et de l'orientation des personnes, mais aussi au niveau des démarches d'apprentissage mises en œuvre dans les associations et, par conséquent, au niveau de leur évaluation.

L'enjeu en 2015 a été de pouvoir offrir une place à l'alphabétisation au sein des différents IBEFE. Celle-ci s'est manifestée de façon différenciée selon les contextes et

priorités mis en avant par les différents territoires couverts par les Bassins. L'objectif poursuivi est de faire reconnaître auprès de nos partenaires l'alphabétisation comme vecteur d'émancipation, de veiller à ce que les apprenants, les personnes en situation d'illettrisme ne fassent pas l'objet de discrimination par rapport à la formation, l'emploi et un parcours d'insertion socioprofessionnelle. Autrement dit, comment articuler et coordonner les politiques d'alphabétisation et les Bassins EFE ? Comment ne pas réduire les dispositifs d'alphabétisation à un apprentissage linguistique et fonctionnel pour entrer en formation qualifiante ? C'est le rôle des neufs représentants alpha au sein des IBEFE de relayer ces préoccupations. Dans le Bassin du Brabant wallon, un pôle de synergies alpha a vu le jour qui porte alors la préoccupation de la prise en compte de l'alpha et d'un public illettré, peu qualifié. Dans d'autres Bassins, l'alpha est pris en considération comme une problématique transversale aux divers pôles de synergies.

Enfin, si la mise en œuvre des Bassins permet de construire un processus de collaboration, elle questionne l'articulation avec d'autres structures, d'autres lieux existants déjà.

## Convention Région wallonne Alpha

La Convention Région wallonne Alpha, initialement conclue pour la période 2011-2013, et reconduite pour la période 2014-2016, arrivera à son terme fin 2016. Dans la perspective de sa reconduction à partir de 2017, Lire et Écrire en Wallonie a mis en chantier, dès octobre 2015, une réflexion impliquant l'ensemble des Régionales sur les orientations, objectifs généraux et moyens à négocier dans ce cadre. Chaque Régionale – sur base de son plan d'actions spécifique – a ainsi mené un travail de réflexion en interne sur le cadre actuel, pour en relever les forces et les faiblesses et proposer d'éventuelles nouvelles priorités et articulations. La coordination wallonne s'est inscrite dans la même démarche. Ces réflexions seront rassemblées, en 2016, dans une position commune qui servira de base pour la négociation avec les pouvoirs subsidiaires. Globalement, l'un des axes majeurs déjà convenu, pour mener celle-ci, consistera à plaider pour une Convention qui, par sa structure, permet une reconnaissance et une affirmation accrues du caractère transversal et complexe de l'alphabétisation. Et ce, de manière à permettre des pratiques non cloisonnées, mais au contraire mieux articulées sur le terrain et plus en adéquation avec les situations réelles rencontrées, ainsi qu'à promouvoir un réel accès à l'alphabétisation pour toutes les personnes qui en ont besoin, sans discrimination.

# Analyse de la situation de l'illettrisme en Région wallonne et de l'offre de formation

## Actualités et enjeux 2015

La Fédération Wallonie-Bruxelles ne dispose pas de données statistiques sur l'illettrisme en Région wallonne. L'illettrisme reste donc un phénomène relativement discret et son ampleur ne peut qu'être estimée sur base d'extrapolations par rapport aux données disponibles pour d'autres régions et pays européens.

En automne 2013, les résultats de l'enquête PIAAC, menées par l'OCDE, étaient publiés<sup>7</sup>. Ils mettaient en avant des taux d'analphabétisme/illettrisme importants dans les régions et pays voisins, allant de 14 % en Flandre à 20 % dans le nord de la France. Tout laisse à penser que la FWB, où l'enquête n'a pas été menée faute de financements, connaît des taux au moins de même ampleur. Il serait bien entendu intéressant d'avoir des chiffres précis pour la Wallonie, qui seraient pertinents tant pour le développement des politiques publiques, la sensibilisation des partenaires que pour mener des analyses plus détaillées, notamment sur les situations des personnes qui vivent l'illettrisme.

En ce qui concerne l'offre de formation, on dispose de données plus précises quant à la situation spécifique à la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais les difficultés pour avoir des données exhaustives restent importantes. Pour rappel, pendant de nombreuses années (et jusqu'en 2010), Lire et Écrire a assuré la collecte et l'analyse de telles données. La responsabilité de ce travail a ensuite été transférée au comité de pilotage de la Conférence interministérielle pour l'alphabétisation, suite à une décision unanime de ses membres. La constitution de ce qu'on appelle aujourd'hui le formulaire alpha est depuis lors en chantier. En 2013, cet outil n'étant pas encore opérationnel, le comité de pilotage a recueilli des données générales sur les personnes en formation et sur les opérateurs d'alphabétisation en FWB via un questionnaire dit express. En 2014 et 2015, aucune collecte n'a été réalisée.

## Actions et positions de LEEW en 2015

Une meilleure connaissance de la situation d'illettrisme permettrait de renforcer la prise en compte, dans les différentes sphères de la vie sociale, des personnes qui sont dans ces situations et de leurs difficultés. Une majorité de ces personnes font face à des problèmes de vie (santé, logement, chômage ou RIS...) qui nécessitent de comprendre et remplir quantité de documents administratifs, pas tou-

jours lisibles. La prise en compte des situations d'illettrisme passe donc par la simplification des écrits et le soutien dans les démarches administratives.

L'analyse de la situation de l'illettrisme en Région wallonne est par ailleurs essentielle pour connaître l'état des besoins de formation. Les personnes en demande de formation qui frappent aux portes des Régionales de Lire et Écrire sont principalement des personnes d'origine étrangère, non francophones<sup>8</sup>. Cette demande ne reflète pas l'état des besoins de formation car l'extrapolation des données des pays voisins laissent penser qu'une partie importante de la population belge ne maîtrise pas les savoirs et compétences de base équivalentes au CEB. On sait, à partir de nombreux témoignages d'apprenants mais aussi de partenaires de terrain, que ces personnes ne formulent pas une demande de formation aussi facilement que les personnes non francophones désireuses d'apprendre le français au plus vite. On sait aussi que la demande pressante de personnes non francophones dans certaines régions restreint l'accès des personnes belges. Et simultanément, les données recueillies dans le cadre de notre Convention Alpha avec la Région wallonne (notamment en ce qui concerne le profil des personnes sur liste d'attente) confirment les insuffisances globales de l'offre de formation au regard de la demande des personnes non francophones.

L'analyse de l'offre de formation devrait aussi permettre d'évaluer dans quelle mesure les possibilités de formation correspondent aux différents publics en besoin d'alphabétisation. On sait que l'offre de formation en Région wallonne, qui est principalement financée par l'insertion socioprofessionnelle, limite l'accès des formations aux personnes en recherche d'emploi. C'est la raison pour laquelle la Convention qui lie Lire et Écrire à la Région wallonne inclut parmi ses objectifs l'augmentation de l'offre de formation pour les personnes dites en réaffiliation sociale et pour les travailleurs ; deux catégories de personnes pour lesquelles il n'y a pas de financement structurel.

En 2015, Lire et Écrire en Wallonie a donc continué de plaider pour que des moyens soient dédiés à une analyse fine de la situation de l'illettrisme et de l'offre de formation en Région wallonne. À son niveau, elle a mené diverses actions en ce sens.

Tout d'abord, la complexité des motifs d'entrée et d'engagement en formation a continué de faire l'objet d'une recherche-action (initiée en 2014) dans le cadre du groupe de travail constitué autour de l'objectif 2<sup>9</sup> de la Convention Région wallonne Alpha. Dans cette recherche, l'objectif a été de mieux comprendre ce qui se joue lors d'une entrée en formation d'alphabétisation afin d'en tenir compte dans l'accompagnement des apprenants dans leur parcours de formation. Le travail visait ainsi à saisir les enjeux en présence au moment de la demande de formation et de l'engagement dans le processus, à en identifier et en comprendre la complexité et la diversité pour pouvoir proposer des réponses aussi pertinentes que possible, tant sur le plan de l'accompagnement psychosocial que sur le terrain pédagogique. Des entretiens ont été menés avec différents

<sup>8</sup> Voir données chiffrées au chapitre 3, « Nationalité des apprenants », page 31.

<sup>9</sup> Groupe de travail mis sur pied par LEEW en lien avec l'objectif 2 de la Convention Région wallonne Alpha qui concerne l'accueil, l'orientation et l'émergence de la demande.



<sup>7</sup> L'évaluation des compétences des adultes est une étude internationale menée dans 33 pays dans le cadre du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC). Selon l'OCDE, elle mesure les facultés cognitives et les compétences dans le monde du travail qui sont estimées nécessaires afin que les individus évoluent avec succès dans la société et sont essentielles à la prospérité de l'économie. (<http://www.oecd.org/fr/sites/piaac-fr/evaluationdescompetencesdesadultes.htm>)

apprenants pour identifier leurs motifs d'entrée en formation. Treize profils types ont été établis. Ceux-ci montrent l'étendue du champ qu'il est désormais convenu d'appeler la « dynamique motivationnelle » avec, entre autres, la variation des circonstances et motifs qui poussent une personne à entrer ou non en formation et, une fois qu'elle y est entrée, aux éléments qui facilitent ou non l'engagement dans la formation.

Le même groupe de travail a par ailleurs continué, en 2015, à participer à la réflexion pilotée par Lire et Écrire Bruxelles sur la refonte du test de positionnement<sup>10</sup>, tant au niveau des consignes de passation qu'au niveau de la correction des épreuves et surtout du positionnement par rapport au référentiel. Ce travail s'est finalisé en septembre 2015.

Au niveau du comité de pilotage de la Conférence interministérielle pour l'alphabétisation, Lire et Écrire en Wallonie a activement contribué au travail pour finaliser le formulaire alpha, mentionné ci-avant. Le Groupe de Travail (GT) spécifique au formulaire alpha s'est réuni deux fois en 2015. Il s'est préoccupé au cours de l'année du lancement du formulaire et du traitement des opérateurs ensembliers. Il a établi les canevas qui permettent de récolter automatiquement les informations des associations du secteur ayant un grand nombre d'apprenants. Le Groupe de Travail a également travaillé à la finalisation des questions du formulaire alpha avant son lancement. Une réflexion s'est engagée sur l'exploitation des données : qui y a accès ? dans quel but ?... Ensuite, une discussion a été menée sur le retour à apporter aux associations du secteur par rapport au formulaire alpha. En vue de son lancement, 2015 a été l'année de la présentation au secteur du formulaire. Deux séances ont été organisées pour présenter aux associations du secteur son contenu.

Enfin, de manière plus transversale, la coordination wallonne a également poursuivi en 2015 son travail d'analyses et études, notamment sur base des traitements statistiques issus de sa base de données apprenants<sup>11</sup>, dans l'objectif de rendre compte des réalités de l'alphabétisation, de son histoire, des publics, des politiques publiques d'alphabétisation, de l'offre de formation, de l'évolution des financements et des priorités pour l'alpha en Wallonie.

En 2015, les analyses et études produites ont porté sur<sup>12</sup> :

- divers exemples de pratiques collaboratives à l'œuvre dans les Régionales ;
- les pratiques d'évaluation de l'impact de l'alphabétisation ;
- les enjeux de la formation concomitante, dans le cadre de la collaboration entre Lire et Écrire et les CISP ;
- les politiques d'activation et leur impact sur la

<sup>10</sup> Pour plus d'informations concernant le test de positionnement, se référer à la page 29.

<sup>11</sup> Pour plus d'informations concernant la base de données apprenants, se référer à la page 24.

<sup>12</sup> Voir liste et résumés en annexe.

demande et le maintien en formation ;

- l'institutionnalisation des politiques d'alphabétisation ;
- les enjeux pour l'alpha liés au nouveau décret wallon sur l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère – et son parcours d'intégration ;
- la place des émotions, et en particulier l'étonnement, dans les pratiques d'alphabétisation.

Ces analyses ont été diffusées via le site Internet de Lire et Écrire (<http://wallonie.lire-et-ecrire.be/>) et communiquées plus directement aux partenaires et aux interlocuteurs politiques. Elles sont également diffusées auprès des Régionales de Lire et Écrire afin de soutenir la prise de décision locale.

## Politiques d'insertion socioprofessionnelle

### Actualités et enjeux 2015

Deux décrets wallons régissent les actions menées dans le cadre de l'insertion socioprofessionnelle :

- le décret Accompagnement individualisé des demandeurs d'emploi (AI)<sup>13</sup> qui met en œuvre les politiques d'activation de l'emploi en accompagnant les demandeurs d'emploi dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle, notamment par le soutien et le suivi personnalisé de chaque demandeur d'emploi par un conseiller référent du Forem ;
- le décret CISP qui organise l'action et le financement des centres d'insertion socioprofessionnelle<sup>14</sup>, pour lequel les demandes d'agrément devront être rentrées en mars 2016 pour être effectives au 1<sup>er</sup> janvier 2017. L'arrêté concernant l'éligibilité des stagiaires est déjà d'application.

Ces deux décrets œuvrent de manière complémentaire dans la perspective d'augmenter le taux d'insertion socioprofessionnelle.

Les modifications et amendements apportés au décret CISP et à ses arrêtés d'application visent à consolider et, sous certains aspects, à mieux rencontrer l'offre de formation des centres, dans la perspective de permettre les agréments dans ce nouveau cadre décréte au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Le cabinet de la Ministre Tillieux a en effet décidé de prolonger les agréments EFT/OISP actuels jusqu'au 31 décembre 2016 et de reporter l'entrée en vigueur des nouveaux agréments à 2017. Dans ce cadre, le cabinet a mis en place une concertation avec les représentants du secteur et de l'administration en vue de faire évoluer le décret voté

<sup>13</sup> Adopté en janvier 2012.

<sup>14</sup> Voté en juillet 2013, avec deux premiers arrêtés parus en 2014. Ensuite, en juillet 2015, le Gouvernement wallon a adopté quatre textes en 1<sup>ère</sup> lecture, à savoir un avant projet de décret modificatif du décret CISP, trois avant-projets d'arrêtés du GW concernant respectivement le financement des CISP, des modifications de l'AGW relatif au public éligible et des modifications de l'AGW relatifs principalement aux obligations administratives et pédagogiques.



en 2013, nombreuses de ses options ne répondant pas aux besoins des centres.

Le point d'achoppement entre le secteur et le cabinet de la Ministre Tillieux reste l'élaboration de l'arrêté de financement. Ainsi, tout en devant rentrer leur demande d'agrément pour le 31 mars 2016, les centres ne connaîtront pas le taux de financement de leurs heures de formation. Des avancées sont toutefois à noter. Nous savons que les futurs CISP seront financés sur base d'un taux horaire unique quelle que soit la catégorie de filière et que ce taux, même s'il reste toujours inconnu, devrait, sur base de simulations effectuées par le cabinet de la Ministre, avoisiner les 12,50 euros. Ce taux horaire prendra en charge tant les frais de salaires que les frais liés au fonctionnement et aux investissements des centres. Il sera également indexé.

Enfin, vu les difficultés diverses rencontrées par le cabinet pour décider d'un taux horaire, celui-ci a déjà pris l'engagement de garantir aux futurs CISP, le montant de leur subvention relevant de la DFP en 2017.

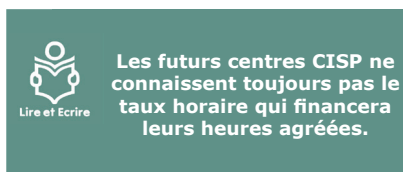
Notons encore qu'en termes de partenariats, le décret neutralise toujours la dynamique de formation concomitante, et en particulier entre formation de base et formation métier, puisque la réalisation d'une partie de la formation dans un autre centre ne peut pas faire l'objet de la signature d'un autre contrat pédagogique. La formation est donc limitée à un seul centre pouvant valoriser les heures de formation d'un stagiaire.

## Actions et positions de LEEW en 2015

### Décret CISP

Au cours de l'année 2015, Lire et Écrire en Wallonie a poursuivi le travail autour du décret CISP initié en 2014. D'une part, elle a ainsi continué de participer aux efforts de lobbying et de concertation – principalement via sa participation aux différentes instances de l'Interfédé travaillant sur ces questions – visant à tenter d'amender le décret sur certains points (notamment sur les modalités d'agrément) et à influencer le tant attendu « arrêté de financement ». Une avancée majeure pour l'alpha a été que les filières de formation de base et d'orientation ne sont pas soumises à une évaluation de leur pertinence uniquement sur base des besoins du marché de l'emploi. D'autres acquis dans le cadre des négociations relèvent de l'élargissement du public éligible, d'une définition mieux adaptée de la méthodologie de formation par le travail, de l'élargissement du personnel pris en compte pour le calcul du taux d'encaissement ou de la simplification du calcul du taux horaire.

Et d'autre part, la coordination wallonne a poursuivi le travail avec les Régionales sur les demandes d'agrément, notamment en coordonnant l'identification et la rédaction des aspects communs aux différentes Régionales à produire pour le dossier de demande d'agrément (ceci en concertation avec les directions wallonnes, le GT Référen-



tiel<sup>15</sup> et le GT objectif 2<sup>16</sup>). Ces éléments relevaient principalement des matières administratives, pédagogiques et sociales. Plusieurs documents ont ainsi dû être élaborés ou modifiés. À titres d'exemples, le règlement d'ordre intérieur des stagiaires, le programme individuel de formation, le contrat pédagogique, le projet pédagogique du centre, l'attestation de fin de formation... La coordination wallonne a également réalisé une présentation du décret CISP (et du décret AI), pour les équipes des Régionales en ayant fait la demande, et ce afin d'en éclairer les enjeux, contraintes et espaces de liberté. En 2015, trois Régionales se sont inscrites dans cette démarche.

Enfin, la coordination wallonne a apporté un soutien à la rédaction des parties spécifiques à chaque Régionale du formulaire d'agrément, à nouveau en fonction des demandes exprimées par elles.

### Cadre de référence pédagogique de Lire et Écrire

Un des autres enjeux importants liés au décret CISP pour Lire et Écrire en Wallonie était le cadre de référence/référentiel et sa déclinaison dans un portfolio, outil de l'apprenant. Se rapporter, de manière partielle ou complète, à un référentiel existant constitue en effet l'une des conditions d'agrément dans le décret. Le référentiel doit ainsi se décliner dans le formulaire d'agrément à travers les aspects relevant du projet pédagogique et du programme. Dans ce cadre, Lire et Écrire en Wallonie a participé au Groupe de Travail Référentiel piloté par Lire et Écrire Communauté française, et ainsi contribué à la réalisation de cet outil, qui sera finalisé courant 2016.

### Politiques d'activation et attestations

Une autre action importante menée en 2015 en lien avec la politique d'insertion socioprofessionnelle a porté sur la prolifération d'attestations demandées aux opérateurs de formation, pour leurs stagiaires en formation, dans le cadre de l'application des politiques d'activation. Ces attestations sont une démonstration concrète parmi d'autres qu'au lieu d'apporter de réelles réponses à leurs difficultés quotidiennes, les politiques d'activation constituent une atteinte aux libertés individuelles, sont contreproductives et représentent une violence symbolique très dure envers les personnes ne sachant ni lire ni écrire.

Afin de sensibiliser les travailleurs sociaux aux réalités de l'illettrisme et aux conséquences de ces dynamiques d'activation sur les publics en alphabétisation, les Régionales et la coordination wallonnes de Lire et Écrire ont ainsi travaillé sur un modèle d'attestation unique (initialement réalisé par Lire et Écrire Bruxelles), dans lequel sont repris les constats du Mouvement sur la situation et les réalités vécues par les publics en formation d'alphabétisation ainsi qu'une déclaration du front commun syndical. Ce document a été diffusé en réponse aux demandes d'attestations provenant des services sociaux



<sup>15</sup> Voir chapitre Organisation de l'ASBL : Groupe de travail communautaire, page 40.

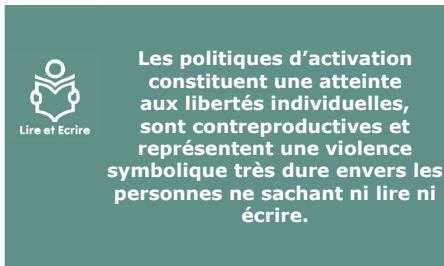
<sup>16</sup> Voir chapitre Organisation de l'ASBL : Les groupes de travail pilotés par LEEW, page 38.

tels que le Forem, l'ONEM, les CPAS, les mutuelles...

Suite à ce travail, et dans l'intention de le porter à l'attention du public, une conférence de presse a été organisée par la coordination wallonne sur la thématique « Quand activation et attestations riment avec humiliation ». À cette conférence de presse ont participé Thierry Bodson de la FGTB wallonne et Marc Becker de la CSC. Ce fut ainsi l'occasion non seulement de diffuser le message auprès du grand public, mais également de remobiliser les représentants des deux grands syndicats, et donc des mouvements porteurs de Lire et Écrire, aux réalités très actuelles vécues par les personnes en situation d'illettrisme.

## Recherche autour de la notion de « chômeurs MMPP »

Suite à l'alerte lancée par Lire et Écrire Bruxelles et une Régionale wallonne, qui faisaient toutes deux état d'une possible assimilation d'une partie des publics en alpha avec la « catégorie » MMPP de l'ONEM (pour « chômeurs particulièrement éloignés du marché de l'emploi en raison d'une problématique de nature médicale, mentale, psychique ou psychiatrique »), Lire et Écrire en Wallonie s'est livré à un travail de recherche et d'analyse pour essayer d'en déterminer les enjeux, obligations et risques. Afin d'éclaircir cette thématique très floue, Lire et Écrire en Wallonie a procédé à une série de coups de sonde, de lectures, d'entretiens et de rencontres. Les recherches devraient mener à une note synthétique diffusée prioritairement en interne, courant 2016, pour sensibiliser et informer les différentes entités wallonnes du Mouvement sur cette question.



## Interfédération des EFT/OISP

Toujours en lien avec les politiques d'insertion socio-professionnelle, Lire et Écrire en Wallonie occupe deux mandats d'administrateur auprès de l'Interfédération des entreprises de formation par le travail et des organismes d'insertion socioprofessionnelle<sup>17</sup> (prochainement regroupés sous l'appellation CISP). L'Interfédéré promeut et défend les personnes et les associations du secteur de l'insertion socio-professionnelle. En son sein, Lire et Écrire en Wallonie veille à la prise en compte des personnes en difficultés de lecture et d'écriture, et des spécificités des Régionales reconnues comme OISP.

En 2015, l'Interfédération a notamment porté la poursuite des travaux de concertation et de négociation autour du nouveau décret CISP organisant le financement du secteur (voir ci-dessus). Ce travail a nécessité de nombreuses rencontres et réunions avec le cabinet de la ministre de la formation et l'administration wallonne ainsi que de nombreux groupes de travail préparatoires au niveau de l'Interfédéré. Cette année, nous avons également collaboré aux travaux

du groupe de travail politique (préparation de nos positionnements), de la commission pédagogique (production et diffusion de référentiels métiers, poursuite du travail sur la validation des compétences, le programme de formation continuée des travailleurs du secteur, les travaux du Fonds 4S...), du comité de rédaction de l'Essor (revue trimestrielle de l'Interfédéré), du groupe de travail communication qui a notamment préparé l'assemblée sectorielle de septembre 2015, du groupe de travail Juristes qui soutient le conseil d'administration dans ses positions et concertations autour du décret CISP, sur les spécificités de notre public demandeur d'emploi peu qualifié, en rédigeant des notes juridiques.

Enfin, LEEW occupe un siège de suppléant du mandat de l'Interfédéré auprès de la Commission CISP (ex-commission d'agrément). La commission a joué un rôle important en apportant avis et conseils dans le cadre de la réforme du cadre légal qui régit les EFT/OISP (futurs CISP).

## Politiques d'action sociale

### Actualités et enjeux 2015

En guise de préambule, il est important de noter que les logiques d'activation s'accroissent encore, et que celles-ci, qui venaient surtout des politiques d'ISP, percolent de plus en plus dans les autres champs liés à l'action sociale. Les dynamiques de contrôles permanents, ainsi encouragées, piègent tout le monde dans leurs logiques, des bénéficiaires aux travailleurs.

Pour rappel, le nouveau décret sur l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère (PEOE) a été voté par le Parlement wallon le 26 mars 2014. Le gouvernement wallon y avait alors inclus un volet destiné à organiser et à mettre en place, au plan local, un parcours d'accueil des personnes primo-arrivantes dans le but de leur fournir le soutien et les informations nécessaires pour mener leur vie en toute autonomie.

Le décret, dans son ensemble, marque une évolution importante par rapport au précédent : là où il était question de co-développement social (réalisé conjointement par des personnes autochtones et personnes étrangères) dans le décret de 1996, il est question « d'intégration » des personnes dans le nouveau décret. Le modèle d'intégration pensé par le Gouvernement wallon s'inscrit à nouveau dans la logique de l'État social actif : responsabilité individuelle, contractualisation, certification, contrôle.

En février 2015, une circulaire sur le parcours d'accueil a été publiée. Mais en octobre 2015, un avant projet de décret modifiant le code wallon de l'action sociale et de la santé relatif à l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère a été adopté en 1<sup>ère</sup> lecture au Gouvernement wallon. Le parcours d'accueil des primo-arrivants devient « parcours d'intégration ». Par ailleurs, ce parcours devient dorénavant obligatoire dans ses quatre phases (accueil, formation à la langue française, formation à la citoyenneté et orientation socio-professionnelle) et ne se fait plus sur base volontaire. Les périodes d'apprentissage de la langue française et à la citoyenneté ont aussi été légèrement prolongées. Les sanctions financières restent toujours d'application et semblent être renforcées dans certaines situa-

<sup>17</sup> L'Interfédéré comprend 5 fédérations : ACFI (Actions coordonnées de Formation et d'insertion), AID (Actions Intégrées de développement), ALEAP (Association Libre d'Entreprises d'Apprentissage Professionnel), CAIPS (Concertation des Ateliers d'Insertion Professionnelle et Sociale) et LEEW.

tions.

Nous ne disposons d'aucunes données chiffrées sur le nombre de personnes étrangères ou réfugiées en lien avec leur niveau de maîtrise de la langue. Nous pouvons supposer qu'une partie importante de ces personnes maîtrisent déjà la langue écrite dans leur langue maternelle et ont une demande pressante d'apprentissage du français langue étrangère (FLE). Les personnes analphabètes sont probablement minoritaires, en tous les cas dans une première vague d'afflux de réfugiés. Le décret et son arrêté d'application ne font aucune distinction claire entre ces deux groupes de personnes. Ils précisent des durées de formation et des conditions de formation pour les formateurs qui correspondent davantage aux personnes maîtrisant l'écrit dans leur langue maternelle et qui sont dès lors en demande d'une formation FLE.

Rappelons qu'au niveau de la Déclaration de politique régionale wallonne 2014, l'action sociale se retrouve dans le chapitre cohésion sociale. Et ce n'est que dans les chapitres y étant liés que l'on retrouve mention de l'alphabétisation (Lutte contre la pauvreté et personnes étrangères). Alors que le parcours d'intégration des primo-arrivants ne mentionne que l'apprentissage de la langue française de façon générale, la DPR, elle, fait la distinction entre l'alpha et le FLE, ce qui constitue un progrès.

Par contre, alors que l'apprentissage du français devait rester le libre choix des personnes dans le parcours d'accueil, le parcours d'intégration a suivi la DPR qui introduisait la notion d'obligation de cet apprentissage pour les primo-arrivants, « en fonction des moyens disponibles ». Notre crainte reste donc un glissement d'un public bénéficiaire et volontaire vers un autre qui serait obligé.

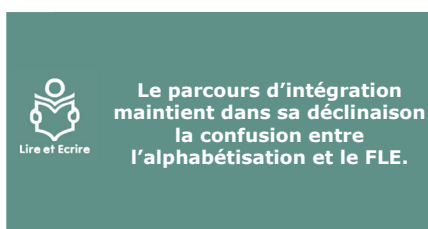
Le parcours d'intégration étant coordonné par les centres régionaux d'intégration (CRI), un enjeu qui apparaît est celui de la formation des formateurs, qui est définie de façon très limitative dans le dispositif d'intégration, et la coopération entre CRI et Régionales de Lire et Écrire.

L'autre volet des politiques d'action sociale qui concerne l'alphabétisation est le refinancement des organismes développant des activités de formation vis-à-vis des publics francophones en situation d'illettrisme qui ne sont pas dans une démarche d'insertion socioprofessionnelle au sens administratif (notamment les organismes d'Éducation permanente). Comme les années qui précèdent, il n'y a pas eu d'évolution notable en 2015 : l'essentiel du financement des actions d'alphabétisation reste lié à l'insertion socioprofessionnelle. En outre, la récente focalisation des politiques sur les questions d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère risque de conduire à un recentrage des financements sur ces publics en particulier, au détriment des publics francophones. Cette réduction des moyens pour ce dernier public est aussi accentuée par la décision de la Ministre de l'Action sociale du Gouvernement précédent de supprimer l'accès des opérateurs d'alphabétisation au dispositif « article 18 » du décret des plans de cohésion sociale. Ces logiques constituent un recul certain en termes de prise en compte des publics francophones illettrés qui ne sont pas dans une recherche d'emploi.

## Actions et positions de LEEW en 2015

### Parcours d'intégration

Dans le cadre de la mise en place du décret relatif à l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère (PEOE), dans son volet parcours d'intégration des primo-arrivants, la place de l'alphabétisation et la prise en compte des personnes analphabètes dans leur langue d'origine n'est pas formellement reconnue et les dispositions se révèlent inadéquates. Pour faire valoir le droit des analphabètes à l'accès aux formations, Lire et Écrire en Wallonie, en plus de réflexions internes et de diffusion d'une note de positionnement, a rencontré à plusieurs reprises le DISCRI, soit au travers de réunions, soit au travers de participation à des séminaires sur le sujet.



Les enjeux et difficultés liés au parcours d'intégration et à l'obligation de l'apprentissage du français que nous avons relevés, ont été expliqués aux représentants du cabinet Prévot. Et notamment les problématiques liées à la confusion alpha et FLE, ainsi que celle des exigences liées aux formateurs pouvant être reconnus dans le cadre du parcours (apprentissage du français

et parcours de citoyenneté). Suite à la rencontre, et à la bonne qualité des échanges initiaux, LEEW a régulièrement relancé le cabinet en charge de nos matières, sans résultats probants. La modification au décret introduite en 2015 ne tient toujours pas compte des spécificités de l'alphabétisation. Pour Lire et Écrire, des modules de formation de 120h ne peuvent constituer que des modules d'accroche. Un véritable dispositif d'alpha oral pour personnes peu ou non scolarisées doit être beaucoup plus long. À titre de comparaison, la filière alpha en insertion socioprofessionnelle comprend 2.100 heures. En mai 2015, nous avons aussi participé, avec l'appui de deux Régionales, au comité de coordination relatif au parcours d'accueil qui souhaitait échanger autour des tests de positionnement et de validation des compétences. Notre position était que ne soit pas imposé un seul et même outil de positionnement pour tous mais que soit plutôt défini un cadre dans lequel opérer l'accueil des primo-arrivants.

### Convention Région wallonne Alpha – objectif 3

L'objectif 3 de la Convention Région wallonne Alpha 2014-2016 liant Lire et Écrire Wallonie et les pouvoirs subsidiaires au niveau de la Région wallonne (Ministre de l'emploi et formation professionnelle, et Ministre de la santé, affaires sociales et égalité des chances) a pour but d'offrir un espace de formation pour les personnes qui ne sont pas couvertes par les décrets CISP et PEOE, n'étant pas demandeurs d'emploi. Cependant, l'inscription de cet objectif dans la Convention ne compense pas l'absence d'une politique transversale d'action sociale qui reconnaisse que l'alphabétisation est un moyen de lutter pour les personnes en situation de précarité et qui déploie des moyens pour mener des actions destinées à rencontrer les personnes et leur offrir un espace d'apprentissage non formel, qui s'intègre dans les lieux où elles vivent.

## Partenaires

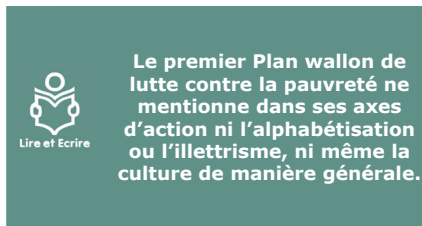
Au premier semestre 2015, la fédération des CPAS a demandé à Lire et Écrire Wallonie de participer à la préparation de son colloque « Associatif-CPAS, duo ou dual ? », et d'intervenir dans celui-ci pour représenter d'une part, le monde associatif (avec d'autres intervenants), et d'autre part, les relations entre CPAS et secteur de l'alpha. Il s'agissait d'un lieu nouveau et intéressant pour intervenir, dans une dynamique, notamment, de sensibilisation aux réalités de l'illettrisme des personnes présentes, et de leurs collègues par leur truchement.

En prolongement de ce cadre, Lire et Écrire Wallonie a participé aux États généraux de l'insertion de la Fédération des CPAS.

## Politique de lutte contre la pauvreté

### Actualités et enjeux 2015

Pour rappel, la Déclaration de politique régionale de 2014 a inscrit l'alphabétisation dans son chapitre « Lutte contre la pauvreté », en ces termes : « *Le Gouvernement sera attentif à répondre au problème de l'illettrisme ou de la non maîtrise du français qui sont des facteurs majeurs de marginalisation sociale et de repli sur soi* ». Cette référence en lien avec la lutte contre la pauvreté peut être vue comme un signe encourageant dans le sens d'une plus grande reconnaissance de l'alphabétisation comme un moyen de lutter contre les inégalités sociales, pour un meilleur accès au droit à l'alphabétisation des personnes en situation de précarité, particulièrement éloignées de l'emploi et de la formation et vers lesquelles des efforts particuliers doivent être fournis pour faire émerger la demande. Les attentes du secteur se sont notamment portées, à cet égard, sur l'élaboration en 2015 par le Gouvernement wallon (sous le pilotage du cabinet du Ministre Président) d'un Plan de Lutte contre la pauvreté, dans lequel on pouvait s'attendre, au vu des éléments précités de la DPR, à ce que l'alphabétisation se retrouve comme l'un des axes essentiels.



### Actions et positions de LEEW en 2015

Lire et Écrire en Wallonie avait déjà interpellé, en 2014, l'une des collaboratrices du Ministre Président, concernant l'importance de faire figurer l'alphabétisation et son caractère transversal dans le plan de lutte contre la pauvreté.

Courant 2015, Lire et Écrire en Wallonie a pris contact avec la secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP), afin d'envisager avec elle comment les deux associations pouvaient mutuellement se soutenir, dans le cadre du plaidoyer relatif à ce Plan. Le RWLP étant l'un des acteurs impliqués dans son élaboration, Lire et Écrire en Wallonie l'a sollicité pour que celui-ci appuie, dans le cadre des discussions, l'importance de faire figurer l'alphabétisation dans le Plan de lutte contre la pauvreté.

Lors de sa parution en septembre 2015, le Plan ne men-

tionne cependant ni l'alphabétisation ou l'illettrisme, ni même la culture de manière générale, il se cantonne à des aspects quantitatifs et matériels, et portant exclusivement sur des matières relevant de matières gérées directement par le Gouvernement wallon, telles que l'emploi, le logement, l'énergie, la mobilité ou encore le tourisme. L'alphabétisation a été reliée aux seules compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles !

Lire et Écrire en Wallonie a participé au parlement wallon à la présentation et au débat autour du Plan, pour ensuite rencontrer la collaboratrice du Ministre Président. Ces échanges ont permis de préciser que ce premier Plan évoluera probablement dans les prochaines années. Il a par ailleurs été communiqué qu'un préambule devait accompagner le plan, reprenant notamment l'alpha ; les choix politiques ont conduit toutefois à la suppression de ce préambule dans la version finale. Lire et Écrire en Wallonie fut par ailleurs invitée à participer au Comité Transversal d'Évaluation du plan.

Toujours en lien avec le domaine de la lutte contre la pauvreté, Lire et Écrire en Wallonie ainsi que des représentants de certaines Régionales ont participé à la journée de lutte contre la pauvreté, organisée le 16 octobre 2015 à Namur. Par ailleurs, la coordination wallonne a participé, à la demande de Lire et Écrire Communauté française, elle-même consultée par le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, à la relecture critique du volet culture du Rapport bisannuel 2014-2015 « Services publics et pauvreté » ; elle y a apporté une série de propositions d'amendements.

## Accès des travailleurs à la formation

### Actualités et enjeux 2015

Contrairement à la Déclaration de politique régionale wallonne précédente, qui comprenait une mesure relative à l'alphabétisation des travailleurs en situation d'illettrisme, la DPR 2014-2019 ne fait aucune mention de cette question.

Dans le cadre de la reconduction de la Convention Région wallonne Alpha, pour la période 2014-2016, Lire et Écrire et les partenaires politiques se sont accordés sur la nécessité de maintenir l'objectif de soutien à la formation des travailleurs, qui ne sont pas couverts par une ligne de financement structurelle. Via cet objectif, la convention vise à couvrir les deux volets complémentaires d'actions menées par Lire et Écrire afin de maintenir et développer l'accès à la formation pour les travailleurs en difficulté de lecture et d'écriture : a) le développement de collaborations avec les fonds sectoriels, intersectoriels et de formation afin de renforcer la possibilité pour les travailleurs de se former dans le cadre du travail<sup>18</sup> ; b) l'organisation d'une offre

<sup>18</sup> Lire et Écrire se positionne en effet en faveur de l'inscription de la formation en alphabétisation dans les formations d'entreprises ou sectorielles afin d'encourager la mise en place de telles formations pendant les heures de travail avec maintien du salaire et sans surcharge de travail.

de formation diversifiée (journée, soirée, week-end) qui permette d'accueillir des travailleurs en formation, qu'ils viennent dans le cadre d'une démarche concertée avec leur employeur ou en marge de leur travail.

## Actions et positions de LEEW en 2015

En 2015, les Régionales ont accueilli 280 apprenants travailleurs, dont 142 sont entrés en formation dans le cadre d'une démarche concertée avec leur employeur. Les collaborations qui peuvent être mises en place par chaque Régionale avec des entreprises sont fragiles<sup>19</sup>. Maintenir l'offre existante constitue donc un défi majeur pour les Régionales.

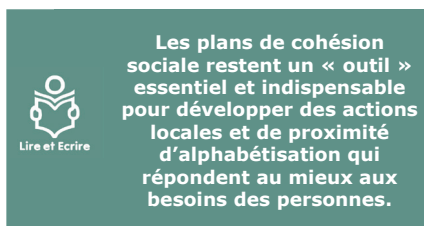
En 2015, nous avons poursuivi le travail entamé fin 2014 avec la Centrale Horval de la FGTB - Centrale qui rassemble tous les ouvriers et ouvrières de l'industrie et du Commerce Alimentaire, les travailleurs et travailleuses de l'Horeca et des Services (aides familiales, titres services, etc.). Ainsi, ils nous ont proposé d'intervenir pour des séances d'information/sensibilisation à la question de l'illettrisme et du droit à l'alpha au sein des formations qu'ils organisent à destination de délégués qui sont dans l'exercice de leur premier mandat. Les responsables souhaitent en effet introduire un sujet « actualité/société » dans leur module de formation et la question de l'alphabétisation a été choisie à côté d'autres thèmes comme la dégressivité des allocations de chômage. Ces séances de formation/information ont continué dans différentes régions au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2015.

Que ce soit au niveau d'actions locales ou coordonnées, les organisations syndicales doivent être des soutiens à l'action de Lire et Écrire : partenaires de l'élaboration d'un projet de formation au sein des entreprises, les organisations syndicales ont un rôle essentiel à jouer quant à la protection des travailleurs en situation d'illettrisme qui souhaitent s'engager dans une formation d'alphabétisation ; ils sont par ailleurs des relais privilégiés vers les fonds sectoriels, intersectoriels et/ou de formation. C'est d'ailleurs sur l'impulsion des organisations syndicales en son sein que le conseil d'administration de LEEW réaffirme, particulièrement depuis les années 2000, l'importance de développer les liens avec le monde du travail pour assurer la prise en compte des travailleurs en situation d'illettrisme. L'ampleur du phénomène<sup>20</sup> justifiant à elle seule d'en faire une priorité pour Lire et Écrire. Toutefois, la proportion de travailleurs en formation reste faible (les apprenants travailleurs représentent 9 % du total de personnes en formation à Lire et Écrire en 2015) et les collaborations avec les entreprises et les fonds sectoriels sont peu nombreuses. Différents freins interviennent, par exemples : la méconnaissance de la problématique de l'illettrisme au sein des entreprises et du monde politique ; et pour les travailleurs en situation d'illettrisme : le manque d'informations sur les possibilités de formation, sur l'existence du congé éducation payé (CEP), les difficultés de se libérer pour la

19 De nombreuses collaborations avec les entreprises se sont développées sur base de relations interpersonnelles. Si la personne porteuse du projet au sein de l'entreprise s'en va, c'est tout le dispositif de formation qui peut être remis en question. C'est notamment le cas à Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme qui a vu une collaboration de plusieurs années s'arrêter suite à un changement au niveau de la direction de l'entreprise.

20 D'après les données de l'enquête IVQ (Information Vie Quotidienne) menée en 2011/2012 par l'Insee, 51% des personnes en situation d'illettrisme sont dans l'emploi.

formation, la crainte de révéler sa situation... De plus, le contexte socio-économique et politique actuel ne place pas la formation de base au centre des préoccupations et contribue à mettre un voile sur le phénomène d'illettrisme au travail : les fonds sectoriels et les différentes subventions liées à la formation des adultes valorisent davantage les formations qualifiantes ; les employeurs envisagent les formations en termes de rentabilité ; la compétitivité du marché du travail renforce les tabous, la peur de la stigmatisation et la crainte de perdre son travail pour les personnes concernées... Et les organisations syndicales sont, quant à elles, mobilisées dans une lutte d'ampleur contre les dérives d'un État social actif toujours plus agressif envers les acquis sociaux. L'alphabétisation des travailleurs, comme outil d'émancipation sociale, est pourtant bien liée aux enjeux de lutte collective et de changement social portés par ces organisations. D'autant que le phénomène d'illettrisme touche aussi la sphère militante et le milieu syndical<sup>21</sup>. Ainsi, c'est avec un engagement concret et fort des organisations syndicales en soutien des actions de Lire et Écrire que des stratégies efficaces pourront être mises en place afin de garantir une meilleure prise en compte des travailleurs en situation d'illettrisme.



## Politiques de cohésion sociale

### Actualités et enjeux 2015

En 2014, a débuté la nouvelle programmation des Plans de cohésion sociale (PCS) – 2014-2019. Comme dans le cadre de la programmation précédente, dont Lire et Écrire avait réalisé une évaluation propre en parallèle de l'évaluation menée par l'administration, l'ensemble des Régionales se sont investies dans les PCS de plusieurs communes du territoire qu'elles couvrent (au total une cinquantaine<sup>22</sup>), afin de pouvoir y mener différents types d'action : sensibilisation, mais aussi formation ou encore accompagnement méthodologique et autres types d'activités. Les PCS offrent en effet :

- une opportunité pour renforcer l'ancrage local en vue d'aller plus aisément à la rencontre des personnes en difficultés de lecture et d'écriture, de faire émerger la demande d'alphabétisation et de promouvoir la prise en compte des difficultés de ces personnes, et ce notamment via le développement de partenariats multiples avec les acteurs locaux et la promotion d'une culture collaborative entre ces différents acteurs ;
- la possibilité de développer l'alphabétisation dans le cadre de stratégies plus larges visant l'inclusion et la cohésion sociale, dans une perspective de politique globale de lutte contre les inégalités et les exclusions, qu'elles soient sociales, culturelles, politiques ou économiques ;
- une opportunité pour aller à la rencontre d'un public souvent belge et non demandeur d'emploi, que l'on parvient difficilement à toucher, et pour proposer à ces personnes une offre de formation qu'il n'est généralement pas possible de mettre en place via les finance-

21 Voir à ce sujet le travail d'Hugues Lenoir : « Syndicalisme et situations d'illettrisme (Militants et savoirs de base) ». Rapport de recherche, 2005.

22 Tableau de bord 2014 de la Convention Région wallonne Alpha.

ments habituels qui visent majoritairement les publics en démarche d'insertion socioprofessionnelle.

## Actions et positions de LEEW en 2015

Pour Lire et Écrire, les plans de cohésion sociale restent un « outil » essentiel et indispensable pour développer des actions locales et de proximité d'alphabétisation qui répondent au mieux aux besoins des personnes. Ils présentent l'avantage de ne pas catégoriser les publics bénéficiaires des actions. La dynamique des PCS favorise aussi le développement des partenariats commune/associations (dont Lire et Écrire).

Lire et Écrire en Wallonie a donc maintenu des contacts avec la DiCS (Direction interdépartementale de la cohésion sociale), et avec le cabinet du Ministre Furlan, ministre des pouvoirs locaux, notamment par une rencontre en juillet 2015 avec la nouvelle représentante du cabinet sur ces questions ; ceci afin de réitérer son plaidoyer quant à l'importance que l'alphabétisation soit considérée comme l'une des priorités d'action dans le cadre des plans de cohésion sociale. Il est à souligner qu'une révision est en cours du décret plan de cohésion sociale qui vise à permettre un droit de tirage plus important pour les communes qui mènent des projets en lien avec la lutte contre la pauvreté et les exclusions. Cette réforme ne sera vraiment opérationnelle que lors du prochain appel à projets pour les PCS et constituera certainement une opportunité pour les Régionales de développer davantage d'actions d'alphabétisation avec les pouvoirs locaux.

Sollicitée par la DiCS, la coordination wallonne a par ailleurs alimenté la rédaction d'une fiche sur les actions d'alphabétisation développées dans le cadre des PCS, à paraître dans un guide des bonnes pratiques qui sera publié par la DiCS. Dans sa contribution, Lire et Écrire en Wallonie a mis en avant le caractère transversal de l'alphabétisation, qui constitue notamment un argument en faveur de l'inscription des actions d'alpha dans l'ensemble des axes du PCS. Elle a également mis l'accent sur la diversité des axes d'actions développés par les opérateurs d'alphabétisation, et pouvant dès lors faire l'objet d'un soutien dans le cadre des PCS : formation, mais aussi sensibilisation, développement de collaborations, accueil et orientation des publics, accompagnement méthodologique...

## Mission de services aux Régionales

La mission de services aux Régionales permet à chaque Régionale de bénéficier d'un accompagnement individualisé et/ou collectif, sur toutes les questions qui traversent leurs actions. Ce soutien peut être de nature administrative et financière, stratégique, juridique, méthodologique, ou encore en lien avec la collecte des données. Ainsi, les directions et les équipes qui le souhaitent bénéficient d'un espace d'échange et de travail avec la coordination wallonne.

## Soutien administratif et financier

Cette mission a connu, depuis quelques années, un développement important. Les pouvoirs subsidiaires sont de plus en plus exigeants, les contraintes administratives de plus en plus nombreuses, les inspections de plus en plus pointues. La gestion administrative et financière nécessite une rigueur et un professionnalisme toujours plus grands.

Dans ce cadre, l'objectif de la coordination wallonne est de venir en soutien aux Régionales, d'accroître les collaborations, d'accompagner l'opérationnalisation des différentes mesures, de mettre en place des

outils et procédures communs pour faciliter le travail et le rendre plus efficace. Les actions de soutien administratif et organisationnel apportées aux Régionales sont dès lors très variées.

En plus des actions continues d'appui aux Régionales en vue des inspections, des rapports intermédiaires et finaux à remettre aux pouvoirs subsidiaires, des dossiers de justification des subsides, Lire et Écrire en Wallonie a, en 2015, travaillé plus particulièrement sur :

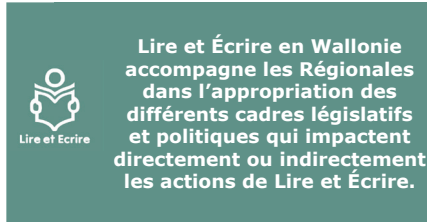
- la réalisation, pour compte de différentes entités, de quatre marchés publics relatifs à :
  - ◇ la désignation d'un secrétariat social pour la Régionale de Luxembourg,
  - ◇ la désignation d'un réviseur d'entreprise pour compte de tous,
  - ◇ la désignation d'un prestataire pour le test de positionnement linguistique pour l'accueil et l'orientation en alphabétisation à Lire et Écrire Communauté française,
  - ◇ la désignation d'un prestataire informatique pour la gestion et le développement de la base de données apprenants mise à disposition des Régionales wallonnes.
- la mise à jour de l'outil budget. Cet outil est en lien avec le logiciel comptable et est complètement automatisé.

Au niveau des actions récurrentes, nous noterons encore pour 2015 :

- la recherche d'une cohérence administrative et financière au sein de Lire et Écrire ;
- la ligne de crédit coordonnée permet de rencontrer les besoins de trésorerie de chaque Régionale partenaire (Lire et Écrire Brabant wallon, Lire et Écrire Centre Mons Borinage, Lire et Écrire Liège Huy Waremme, Lire et Écrire Luxembourg, Lire et Écrire Verviers, Lire et Écrire en Wallonie). Une gestion proactive des tirages et remboursements, conjuguée à des taux d'intérêts à court terme qui sont restés bas, a permis de réduire le montant des intérêts financiers de l'exercice ;



- le soutien et l'appui effectif des équipes des Régionales en matière comptable et financière, pour la gestion de la ligne de crédit, le contrôle budgétaire, la gestion comptable, l'utilisation du logiciel comptable... ainsi qu'un appui pour le suivi des subventions et l'élaboration de plans de trésorerie ;
- un appui à des réglementations diverses dans le cadre des marchés publics, de la législation sociale grâce, entre autres, à des recherches et un apport documentaire ;
- un soutien dans le montage des dossiers de subventions, les contrôles de l'inspection et les démarches avec le réviseur ;
- de multiples interventions auprès du cabinet du ministre de la formation professionnelle et du service contentieux de la Région wallonne afin de débloquent des montants en attente de paiement.



Notons enfin que les interventions spécifiques auprès des Régionales se font à géométrie variable en fonction de la demande, des questions posées et des difficultés rencontrées.

## Soutien stratégique

### Appropriation des cadres politiques et positionnement

En lien avec les actualités politiques, Lire et Écrire en Wallonie accompagne les Régionales dans l'appropriation des différents cadres législatifs et politiques qui impactent directement ou indirectement les actions de Lire et Écrire, et alimente la réflexion pour permettre son positionnement face à ces différentes politiques. On peut considérer que c'est le versant interne de la mission politique de la coordination wallonne. Cette mission est réalisée à travers des suivis individuels, l'organisation de réunions de travail spécifiques, et la diffusion d'analyses - que ce soit par exemple sous la forme d'une présentation au sein des différentes instances internes réunissant administrateurs et/ou directeurs des 8 Régionales, ou encore sous la forme de « Brèves » à destination des travailleurs.

### Rapport des actions auprès des pouvoirs subsidiaires

La coordination wallonne réalise annuellement un rapport d'activités consolidé et analytique pour la Convention Région wallonne Alpha et deux projets FSE, coordonnés par Lire et Écrire en Wallonie. Dans le cadre de la Convention 2014-2016, Lire et Écrire en Wallonie a également piloté l'élaboration et le suivi d'un tableau de bord qui vise à rendre compte de ses actions vis-à-vis des pouvoirs publics de façon quantitative, deux fois par an.

## Conseil des directions wallonnes

À raison en moyenne de deux matinées par mois, l'ensemble des directions des Régionales se rencontrent sous le pilotage de Lire et Écrire en Wallonie en vue d'échanger, débattre de divers enjeux opérationnels qui impactent l'activité des Régionales, de définir des stratégies collectives et de décider de positionnements communs.

Des CDW (conseils des directions wallonnes) thématiques peuvent aussi être organisés en élargissant la participation aux coordinateurs des Régionales pour débattre de sujets tels que l'évaluation des politiques d'alphabétisation, ou encore les publics en formation à Lire et Écrire.

## Accompagnement individuel des Régionales/ Soutien aux directions des Régionales

En fonction des demandes et situations particulières des Régionales, LEEW propose un accompagnement individualisé.

La coordination wallonne a ainsi soutenu sur certaines matières les nouvelles directions auprès des Régionales de Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut, du Brabant wallon et de Namur. Nous avons également accompagné la Régionale de Namur dans ses démarches vis-à-vis de l'administration wallonne dans le cadre d'un litige.

La coordination wallonne propose également aux Régionales et à leurs équipes une présentation du décret CISP (avec potentiellement le décret AI), afin d'éclairer les travailleurs sur les dynamiques à l'œuvre derrière ce décret, ses grands lignes directrices, et l'impact qu'il aura en termes de pratiques professionnelles ou partenariales.

LEEW a aussi pris en charge la coordination des aspects communs aux futures demandes d'agrément CISP, et propose une aide individualisée aux Régionales pour leurs parties propres. Dans ce cadre, nous avons participé au GT Référentiel piloté par Lire et Écrire Communauté française.

Dans le cœur de l'action de certaines Régionales, nous avons participé à la mise en place de la campagne du 8 septembre, à des journées de travail au sein de Régionales sur diverses problématiques comme les enjeux de l'alpha et la simplification administrative ou encore la dynamique des formations concomitantes, à la rédaction de notes pour soutenir leur positionnement, au Printemps de l'alpha...

## Soutien juridique

L'engagement pour compte de tous d'une conseillère juridique à mi-temps a permis de répondre à un besoin de soutien en matière d'information juridique et sociale.

Plus précisément, en 2015, la juriste a été amenée à travailler, entre autres, sur les matières suivantes : les modifications législatives en matière de risques psychosociaux au travail, les règles en matière de durée du travail, les différents rapports (APE, Maribel, etc.), le suivi des inspections

effectuées par la Région wallonne, l'actualisation du règlement de travail de Lire et Écrire, les nouveautés en matière de marchés publics, la législation en matière de respect et de protection de la vie privée, les modifications législatives dans le cadre du décret CISP, les statuts des asbl, le soutien aux matières liées à la concertation sociale, le crédit temps...

## Soutien méthodologique

### Mise en place et pilotage d'un dispositif d'échange de pratiques au sein d'une Régionale

Dans le cadre de sa mission de soutien méthodologique aux Régionales, Lire et Écrire en Wallonie a proposé, en 2011, le recours à la méthodologie de la recherche-action en vue de mener une réflexion sur les tensions rencontrées dans le cadre des pratiques des travailleurs de l'association, et de définir des actions à mettre en œuvre pour tenter de surmonter ces difficultés. Dans la foulée, une recherche-action a été lancée en 2012 avec l'équipe de Lire et Écrire Centre Mons Borinage, sur le thème de l'articulation des apprentissages des savoirs de base et des dimensions d'éducation permanente au sein des pratiques de formation de l'association.

La recherche-action s'est poursuivie pendant 3 années et a abouti, en février 2014, à la mise en place d'un dispositif d'échanges de pratiques entre les membres de l'équipe, dispositif structuré, balisé dans le temps, et organisé et animé avec le soutien d'intervenants extérieurs, dont le pôle recherche et développement de la coordination wallonne.

Le dispositif d'échange de pratiques poursuit trois principaux objectifs :

- le premier consiste à mettre en lumière et réfléchir collectivement au sujet de pratiques déjà mises en œuvre qui répondent au questionnement de la recherche-action ;
- un second objectif consiste en l'appropriation des notions et concepts théoriques qui ont été découverts et utilisés dans le cadre de la recherche-action (ex : notions de l'entraînement mental) ;
- le troisième objectif consiste à prolonger la dynamique instaurée dans le cadre de la recherche-action – dynamique d'échanges entre tous les travailleurs de la Régionale, dans une atmosphère « bienveillante » et sécurisée, qui permet une prise de recul sur les pratiques et des questions de fond qui y sont liées, et une connaissance et reconnaissance mutuelle du travail réalisé.

La préparation et l'animation des réunions d'équipe, qui ont lieu en moyenne tous les deux mois, ont été assurées par un comité de pilotage composé de la directrice de la Régionale, de l'équipe recherche et développement de Lire et Écrire en Wallonie et d'un animateur en entraînement mental de la Province du Hainaut.

Depuis septembre 2015, l'échange de pratiques se focalise

sur les actions à développer dans le cadre des projets FSE mis en œuvre par la Régionale, portant sur l'accès des personnes très précarisées et éloignées de la formation aux dispositifs d'alphabétisation.

### Intervention dans le cadre du plan de formation continuée de Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme, sur le thème de l'évaluation

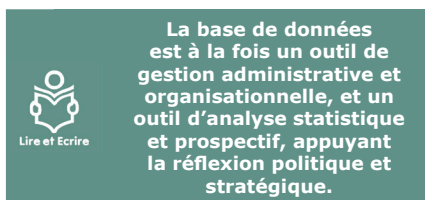
Dans le cadre du programme de formation continuée de la Régionale de Liège-Huy-Waremme, ouvert aux travailleurs de Lire et Écrire mais également de ses partenaires du réseau liégeois d'alphabétisation, le pôle recherche et développement de Lire et Écrire en Wallonie a encadré un module de formation relatif à l'évaluation en alphabétisation, et en particulier à la mise en œuvre d'un mode d'évaluation participatif de l'action d'alphabétisation et de ses impacts sur la vie des personnes. Sur les quatre séances, deux avaient eu lieu lors du second semestre 2014, tandis que deux autres se sont déroulées début 2015. Les participants au module de formation provenaient de Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme, mais aussi du Centre liégeois de formation, des associations Agora et La Bobine, et du CRIPEL (Centre régional pour l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège).

### Soutien à l'harmonisation de la collecte des données

Afin de garantir une collecte des données optimale concernant les personnes accueillies par Lire et Écrire en Région wallonne, LEEW a créé une base de données commune aux 8 Régionales. La base de données est à la fois un outil de gestion administrative et organisationnelle (par exemples : gestion des heures de formation réalisées dans chaque Régionale, en lien avec les contraintes imposées par les différentes conventions qui lient Lire et Écrire et les pouvoirs publics ; répartition des apprenants entre les différents groupes de formation) et un outil d'analyse statistique, appuyant la réflexion politique et stratégique tant au niveau de chaque Régionale qu'au niveau wallon ainsi que le pilotage des actions de formation.

Les développements de la base de données réalisés depuis sa création en 2011, répondent aux besoins des Régionales et de la coordination wallonne. Ceux-ci sont discutés, évalués et priorisés dans le cadre d'un groupe de travail piloté par Lire et Écrire en Wallonie, réunissant différents membres du personnel administratif des 8 Régionales. Le mandat du groupe de travail consiste précisément à :

- présenter et informer les Régionales quant au développement et à l'avancement de la base de données en ligne ;
- former les membres des Régionales à l'utilisation de la BDD et développer de bonnes pratiques au niveau de cette utilisation ;





- répondre aux interrogations des Régionales quant à l'implémentation de cet outil dans leur Régionale ;
- évaluer le fonctionnement de la base de données ;
- proposer divers développements de la base de données.

Il s'est réuni à deux reprises en 2015.

En 2014, a par ailleurs été mis sur pied un groupe de pilotage de la base de données, composé de quatre participants représentant les Régionales et deux participants représentant Lire et Écrire en Wallonie, pour établir une stratégie de développements en lien avec les enjeux, objectifs et priorités du mouvement Lire et Écrire, et en fonction des réalités de terrain. De plus, le groupe de pilotage permet d'aborder des questions de fond en lien avec la base de données et son utilisation. Enfin, le groupe de pilotage est mis en place pour assurer une cohérence et une réflexion sur plusieurs années des développements de la base de données. Le mandat du groupe de pilotage consiste précisément à :

- réaliser une analyse prospective de développement en lien avec les priorités de Lire et Écrire en termes institutionnels, politiques, administratifs et analytiques (analyses/études) ;
- établir un plan d'action en lien avec le plan d'action de la BDD de Lire et Écrire Wallonie ;
- mener une réflexion sur l'exploitation et l'interprétation des données de la BDD ;
- veiller à l'harmonisation des pratiques (complétion de la BDD...) en lien avec l'exploitation et l'interprétation des données.

Ce groupe s'est réuni cinq fois en 2015. Les débats ont porté sur des questions en lien avec le statut socioprofessionnel des apprenants, sur les tableaux de bord de la Convention Région wallonne Alpha, sur les niveaux de diplôme, sur le formulaire alpha initié par le comité de pilotage de l'alphabetisation et sur les motifs de sortie de formation.

En soutien à l'appropriation de l'outil et de ses développements successifs par les équipes des Régionales, Lire et Écrire en Wallonie propose, à la demande, une présentation individualisée de l'outil et de ses potentialités auprès des Régionales.

Conséquemment, un marché public a permis de désigner le nouveau prestataire informatique qui a pris en charge la base de données commune au 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour une durée de trois ans.



## Mission de coordination de projets

Dans le cadre de cette mission, Lire et Écrire en Wallonie vise à organiser la concertation et la cohérence de la mise en œuvre des projets coordonnés en lien avec le plan d'actions commun au niveau wallon et ceux de chacune des Régionales. En 2015, cette mission a principalement été mise en œuvre en lien avec la Convention Région wallonne Alpha, et le pilotage des missions pour compte de tous qui y sont liées, ainsi qu'en lien avec les projets FSE rentrés dans le cadre de la programmation 2014-2020.

### Convention Région wallonne Alpha

La Convention Région wallonne Alpha 2014-2016 se décline en 4 objectifs :

1. apporter l'appui nécessaire au développement de la logique des plans d'action territoriaux pour l'alphabetisation, notamment en poursuivant la mise en réseau des opérateurs et en développant les actions de sensibilisation et de partenariat dans un objectif de prise en compte des personnes en situation d'illettrisme ;
2. développer l'accueil et l'orientation des publics et favoriser l'émergence de la demande en alpha ;
3. renforcer l'offre de formation en portant une attention particulière aux publics dits en (ré)affiliation sociale ;
4. Soutenir la formation des travailleurs, en ce compris les personnes ayant le statut de travailleur au sens de l'article 60§7 de la loi organique des CPAS, avec un volet lié à la recherche de collaborations avec les fonds sectoriels et les partenaires sociaux et un volet formation.

### Missions pour compte de tous

Afin de soutenir au mieux les Régionales dans l'opérationnalisation des objectifs de la Convention Région wallonne Alpha 2014-2016, Lire et Écrire en Wallonie a mis en place des missions spécifiques de coordination, appelées **missions pour compte de tous**, pilotées par des représentants de Régionales sous mandat wallon. Lire et Écrire en Wallonie joue un rôle de coordination en assurant la cohérence et la transversalité de ces missions.

Ce mode d'organisation permet d'une part, à la coordination wallonne, de s'appuyer sur l'expertise des Régionales, et d'autre part, une plus grande implication des Régionales au niveau collectif, l'articulation entre Régionales et Lire et Écrire en Wallonie, résultant à la fois en un ancrage plus fort dans la réalité de terrain (apport des travailleurs des Régionales) tout en favorisant une réflexion politique glo-

bale et transversale (apport de Lire et Écrire en Wallonie).

Les missions pour compte de tous rencontrent :

- les enjeux et objectifs globaux en matière d'alphabétisation pour une véritable politique d'alpha concertée et coordonnée en Wallonie ;
- les attentes et besoins des Régionales wallonnes qui mènent l'action sur le terrain, en lien avec leur plan d'actions et leurs priorités définies par le contexte sous-régional.

### Coordination de l'objectif 1 de la Convention Région wallonne Alpha 2014-2016

Cet objectif vise à « **Apporter l'appui nécessaire au développement de la logique des plans d'action territoriaux pour l'alphabétisation, notamment en poursuivant la mise en réseau des opérateurs, en développant les actions de sensibilisation et de partenariat dans un objectif de prise en compte des personnes en situation d'illettrisme** ».

En 2015, deux représentants de Régionales ont été chargés de piloter la mission pour compte de tous autour de cet objectif de la Convention. À cet effet, ils encadrent un groupe de travail dont le mandat consiste à :

- permettre des échanges d'informations et de pratiques ;
- organiser le suivi du tableau de bord des objectifs opérationnels de la convention ;
- assurer le suivi des décisions du conseil d'administration de LEEW, du conseil des directions et du comité d'accompagnement de la mission pour compte de tous.

En 2015, le comité d'accompagnement et le groupe de travail se sont chacun réunis à trois reprises.

Les réunions du groupe de travail ont principalement consisté en :

- une réflexion sur les actions de sensibilisation et de développement partenarial au niveau wallon ;
- un pilotage des actions et la diffusion des informations concernant les actions de sensibilisation/développement partenarial (via les tableaux de bord, notamment) ;
- le développement d'un outil de recensement des actions commun pour l'ensemble des Régionales.

### Coordination de l'objectif 2 de la Convention Région wallonne Alpha 2014-2016

Cet objectif vise à « **Développer l'accueil et l'orientation et favoriser l'émergence de la demande en alpha** ».

Comme pour l'objectif 1, deux représentants de Régionales

étaient chargés, en 2015, du pilotage de cette mission, et du groupe de travail travaillant sur les questions qui y sont liées, et ce avec l'appui d'un membre de l'équipe de la coordination wallonne. Le mandat de ce groupe de travail est défini comme suit : objectiver et concrétiser l'analyse de la demande des apprenants et leurs besoins en formation ; orienter la stratégie de chaque Régionale ; dresser le profil des apprenants ; influencer le travail avec les partenaires ; évaluer les évolutions du public et appuyer les revendications politiques de Lire et Écrire pour une alphabétisation pour tous les publics. Le GT s'est réuni à deux reprises au cours de l'année 2015. Les réunions des groupes de travail ont principalement consisté en :

- une réflexion pour interroger et améliorer les pratiques liées à l'accueil, l'orientation et l'émergence de la demande au niveau des différentes Régionales wallonnes ;
- une attention portée à une meilleure connaissance et compréhension des publics et des besoins en alpha ;
- le pilotage des tableaux de bord en soutenant les Régionales dans la récolte des données ;
- l'évaluation et l'utilisation du nouveau test de positionnement de Lire et Écrire ;
- la poursuite d'une recherche-action sur les **dynamiques motivationnelles**, sous la coordination d'Etienne Bourgeois, dont l'objectif est de mieux comprendre la diversité et le caractère dynamique des motivations des apprenants en alphabétisation à Lire et Écrire.

Un comité d'accompagnement composé de deux directions et des deux pilotes a également été mis sur pied pour assurer le suivi de cette mission. Il s'est réuni une fois en 2015.

### Comités d'accompagnement de la Convention Région wallonne Alpha

Des comités d'accompagnement de la Convention Région wallonne Alpha 2014-2016, organisés à deux reprises en 2015, ont rassemblé des représentants :

- du Ministre-président de la Région wallonne,
- du Ministre wallon de l'Action sociale et de l'Égalité des chances,
- de la Ministre wallonne de l'emploi et de la formation, qui préside le comité,
- du Ministre wallon des pouvoirs locaux,
- des directions suivantes du SPW : DGO6, Direction des politiques transversales Région ; DiCS, Direction interdépartementale de la cohésion sociale ; DGO5, Direction de l'action sociale,
- du secrétariat permanent de la Conférence interministérielle de l'alphabétisation,
- du Forem,
- de Lire et Écrire en Wallonie et de la Funoc.



Lire et Écrire en Wallonie assure la coordination de deux projets FSE dans le cadre de la nouvelle programmation 2014-2020. Tous deux s'inscrivent dans l'axe 3 « Société inclusive et emploi ».

Les comités d'accompagnement, en plus de permettre le suivi opérationnel et financier de la Convention, sont des lieux de débat et de négociation concernant les stratégies de lutte pour l'alphabétisation dans chaque territoire et sur l'ensemble de la Wallonie, telles que menées par Lire et Écrire.

## Projets liés au Fonds social européen

Lire et Écrire en Wallonie assure la coordination de deux projets FSE dans le cadre de la nouvelle programmation 2014-2020. Tous deux s'inscrivent dans l'axe 3 « Société inclusive et emploi ». Dans le cadre du premier projet, les actions mises en place ont pour objectif de développer des formations d'alphabétisation pour des personnes qui n'ont pas accès aux dispositifs d'alphabétisation existants. Ces actions visent l'inclusion sociale de ces personnes par l'accroissement de leur participation citoyenne et l'accès à l'exercice de leurs droits fondamentaux, via l'apprentissage des savoirs de base. Le second projet vise le développement partenarial et l'émergence de la demande en formation d'alphabétisation.

En 2015, Lire et Écrire en Wallonie, avec l'appui des Régionales, a assuré la rédaction des fiches projets définitives et l'adaptation des budgets à rentrer auprès de l'Agence FSE pour la nouvelle programmation. Nos deux projets ayant reçu un avis favorable du Gouvernement wallon, leur mise en œuvre a démarré effectivement courant de l'année 2015 avec certaines Régionales.

Lire et Écrire en Wallonie assume la coordination administrative et financière des dossiers. Dans ce cadre, Lire et Écrire en Wallonie appuie les Régionales wallonnes pour :

- organiser la circulation de l'information entre les responsables de projets de chaque Régionale ;
- assurer la cohérence de fond entre toutes les Régionales ;
- accomplir le travail administratif et financier inhérent à ce dossier ;
- animer des réunions qui rassemblent les responsables de projets afin de procéder à un état d'avancement des travaux, de dégager des préoccupations communes, de veiller à leur accompagnement méthodologique, d'établir des liens de transversalité entre les actions du projet ;
- produire des savoirs utiles au développement de la sensibilisation (analyses, études) tant au niveau général qu'aux niveaux régionaux ;
- établir des liens avec d'autres dispositifs.

Dans le cadre du projet visant la mise en place d'actions d'alphabétisation pour des publics éloignés de l'emploi, la coordination de Lire et Écrire assure un accompagnement pédagogique et méthodologique auprès des 8 Régionales wallonnes. À cet effet, une responsable de projets à mi-temps a été engagée en 2015.

Durant sa première année d'activités, la responsable de projets a été à la rencontre des différents partenaires, a dressé une photographie de l'avancée des projets au sein des équipes, et rassemblé les informations nécessaires pour rédiger le premier rapport d'activités.

Alors que le projet prendra véritablement son envol à partir de 2016, la responsable de projets a identifié avec les partenaires rencontrés une série de besoins et demandes très précis concernant la poursuite et l'intensification de son soutien méthodologique et pédagogique.

Par rapport à ces demandes, le rôle de la responsable de projet consiste à :

- organiser et animer des rencontres pédagogiques inter-régionales ;
- collecter et/ou concevoir et rédiger des documents ressources sur les pratiques et sur les différentes problématiques identifiées ;
- apporter des méthodologies de travail entre partenaires (éducation populaire et travail social). Comment créer une dynamique de travail dans une même direction et dans le respect du public ;
- proposer des clés/grilles de lectures, notamment sur les publics exclus ;
- relayer ce qui se passe dans les autres Régionales, faire du lien ;
- rencontrer et travailler avec les/en appui aux formateurs ;
- faire les liens avec le cadre de référence de Lire et Écrire ;
- accompagner, sur le terrain, la mise en œuvre d'actions et leur évaluation continuée.

Les partenaires ont identifié plusieurs problématiques de travail :

- Concernant le public :
  - ◇ Comment définir les publics, qui sont-ils ? exclus, en désaffiliation, marginalisés, isolés, précarisés ?
  - ◇ Comment ne pas participer à un étiquetage de ces publics ? (déficients, désaffiliés, MMPP, données sensibles).
  - ◇ Comment aménager l'organisation des formations pour améliorer l'accès aux formations par les publics dits « éloignés » - inscriptions permanentes, quelle flexibilité, travailler la régularité des présences en formation, l'accompagnement individuel en dehors du temps de formation.
- Concernant le travail en partenariat :
  - ◇ Quel investissement des partenaires dans le projet, comment mieux se comprendre pour mieux travailler ensemble.
  - ◇ Au-delà de l'action de sensibilisation développée auprès des partenaires, qu'est-ce qui pourrait favoriser un meilleur travail de relais entre les différents services.



# III. ACTIONS D'ALPHABÉTISATION EN WALLONIE

## Accueil et orientation des publics s'adressant à Lire et Écrire en Région wallonne

L'analyse de la demande de formation et l'accompagnement des personnes au travers des processus d'accueil occupent une place essentielle dans le travail de Lire et Écrire. Relativement peu visible, ce travail permet une meilleure connaissance des publics et une orientation des candidats vers des dispositifs adaptés à leur situation et à leur demande.

En 2015, 2439 demandes d'entrée en formation ont été formulées auprès des 8 Régionales wallonnes de Lire et Écrire.

Deux outils sont utilisés dans les Régionales, au moment de l'accueil, afin d'établir le profil des personnes demandeurs d'une formation alpha, de construire les contenus de formation, et d'orienter les personnes vers les différents groupes de formation alpha ou vers d'autres types d'offre de formation :

- **Les entretiens menés dans le cadre de l'accueil** permettent d'identifier les motivations, besoins et demandes des personnes en fonction de leur situation de vie, ainsi que les difficultés qu'elles rencontrent et auxquelles elles tentent de trouver une solution en entreprenant une formation.

L'entretien d'accueil permet donc non seulement d'identifier le projet personnel des personnes - un des éléments sur lequel les Régionales s'appuient pour orienter les personnes dans les groupes - mais également de préciser les différents profils de publics parmi ces personnes en demande de formation. Ces données permettent également d'éclairer le concept de « dynamique motivationnelle », développé par E. Bourgeois<sup>1</sup>, qui a mis en évidence que les composantes de la motivation évoluent au fil de chaque parcours biographique et des interactions de chacun avec son environnement ; par ailleurs de nombreuses personnes entrent en formation pour plusieurs raisons en même temps, auxquelles elles n'attribuent pas forcément de classement en termes d'importance.

- **Le référentiel de compétences, accompagné du test de positionnement**, constitue le second outil dans le cadre

des pratiques d'accueil de Lire et Écrire. Depuis sa publication par Lire et Écrire Bruxelles en 2008, cet outil est utilisé par l'ensemble du réseau Lire et Écrire ainsi que par d'autres associations/opérateurs en lien (potentiel) avec des publics en situation d'analphabétisme. Cet outil a fait l'objet d'une révision en 2013 et 2014. Ce travail de révision a été mené par le groupe de travail qui est en charge de cette mission au sein de Lire et Écrire Communauté française. L'utilisation de la nouvelle version sera effective à partir de septembre 2016.

Le test est proposé à toute personne se présentant dans l'une des entités de l'association, et est passé sur base volontaire. Ses résultats sont analysés par rapport au référentiel de compétences qui positionne les personnes du point de vue de leurs compétences linguistiques. Pour les apprenants, le test constitue une occasion de poser un regard sur leur maîtrise des compétences de base, et d'éventuellement mettre en relation le niveau acquis avec le niveau requis par un organisme de formation pour entrer en formation qualifiante.

Pour les Régionales, le test consiste dans un premier temps en un moyen d'identifier si les personnes se présentant chez Lire et Écrire correspondent au « public alpha ». Dans le cas contraire, elles sont réorientées, si possible, vers les opérateurs adéquats. Le test permet également de positionner les apprenants sur une échelle de 0 à 4 par rapport aux compétences d'expression orale, de lecture et d'écriture. Les Régionales utilisent alors ces résultats pour orienter les personnes vers les différents groupes de formation, en combinaison avec d'autres critères tels que le statut, la mobilité, la compatibilité des horaires de formation et les motifs d'entrée en formation, et pour permettre aux formateurs d'adapter les contenus de formation aux acquis des uns et des autres. Le test n'a toutefois pas vocation de servir d'outil de constitution des groupes, ceux-ci étant généralement formés par des personnes présentant des niveaux hétérogènes en termes de compétences, mais qui se regroupent autour d'un même projet de formation – par exemples : le soutien à la scolarité des enfants, la mobilité et le permis de conduire, la recherche d'un emploi... Le test n'est pas non plus un outil d'évaluation.

Au terme du processus d'accueil mené par chaque Régionale, 1129 personnes ont commencé une formation en 2015.

En ce qui concerne les personnes qui ne sont pas entrées en formation, les situations sont diverses :

<sup>1</sup> J.-M. Barbier, E. Bourgeois, G. De Villers, M. Kaddouri, Constructions identitaires et mobilisation des sujets en formation, L'Harmattan, 2006

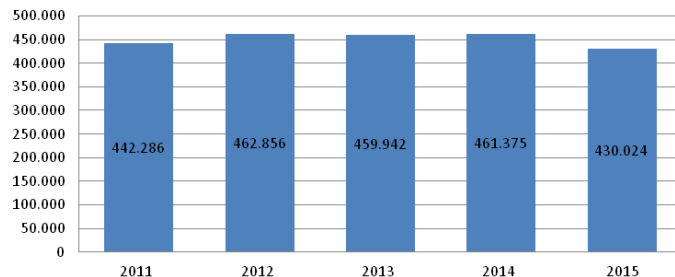
- soit le projet de la personne (qui souhaite par exemple faire une qualification professionnelle), soit son niveau de compétences en oral, lecture et écriture (trop élevé) ne correspond pas à l'offre de formation en alphabétisation proposée par Lire et Écrire.
- Dans certains autres cas, ce sont les obstacles à l'apprentissage qui sont importants (et qui sont par exemple liés à une prise de médicaments ou à une déficience mentale telles que les approches méthodologiques utilisées à Lire et Écrire se révèlent inadéquates). Les personnes sont alors réorientées dans la mesure du possible vers des formations plus adaptées.
- Enfin, Lire et Écrire n'a souvent plus de place dans les formations pour accueillir les personnes. Celles-ci sont alors si possible réorientées vers des partenaires de Lire et Écrire qui offrent une formation similaire. Si ce n'est pas possible, elles sont inscrites sur une liste d'attente et, dès qu'une place se libère, elles sont contactées pour entrer en formation.

Lire et Écrire a poursuivi en 2015 la démarche de recherche-action débutée en 2014 et consacrée à une meilleure compréhension de ce qui se joue lors d'une entrée en formation d'alphabétisation afin d'en tenir compte dans l'accompagnement des apprenants dans leur parcours de formation.<sup>2</sup>

## Les formations

### Heures de formation réalisées

Figure 1: Évolution du nombre d'heures réalisées par les apprenants - 2011 à 2015



En 2011, le total des heures de formation est légèrement plus bas que les années 2012, 2013. Cela peut s'expliquer notamment par le mode de gestion des heures à réaliser dans le cadre du décret OISP où l'agrément étant sur une période de trois ans (2011-2013), la réalisation des heures peut aussi se moduler sur ces trois années. Notons par ailleurs que certaines sources de financement liées à des projets ponctuels n'ont pas été reconduites en 2011.

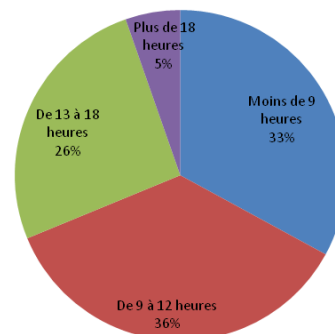
De 2012 à 2014, on constate une stabilité du nombre total d'heures de formation réalisées par les Régionales. En 2015, on observe une baisse des heures réalisées par rapport aux trois années précédentes. Ceci s'explique en partie par le fait qu'une Régionale a diminué les heures de formations réalisées suite à une réorganisation de ses activités.

Tableau 1: Heures de formation réalisées par Régionale et par pouvoir subsidiant - 2015<sup>3</sup>

Source de financement	Brabant wallon	Centre Mons Borinage	Charleroi Sud Hainaut	Hainaut occidental	Liège-Huy-Waremme	Luxembourg	Namur	Verviers	Total général
Décret OISP	39.104	35.478	18.421	36.254	82.464	50.530	32.314	44.377	338.940
Convention RW Alpha - Formation action sociale	10.196	5.956	2.580	8.399	926	12.774	3.931	6.423	51.185
Convention RW Alpha - Formation travailleurs	2.702	574	3.191	1.406	806	2.633	1.712	753	13.777
Plans de cohésion sociale	0	0	621	0	5.734	443	0	0	6.798
Éducation permanente <sup>3</sup>	3.456	701	0	1.153	1.723	1.685	264	1.170	10.151
Appel à projets CNE	0	0	1.407	1.633	0	0	403	0	3.442
FSE	0	0	1.179	0	0	0	0	0	1.179
Autres financements	715	0	246	0	3.066	438	0	0	4.465
Heures non couvertes	0	0	0	0	0	0	87	0	87
<b>Total des heures 2015</b>	<b>56.174</b>	<b>42.708</b>	<b>27.644</b>	<b>48.844</b>	<b>94.718</b>	<b>68.502</b>	<b>38.712</b>	<b>52.723</b>	<b>430.024</b>

### Pourcentage d'apprenants par module horaire de formation

Figure 2: Pourcentage d'apprenants par module horaire de formation - 2015



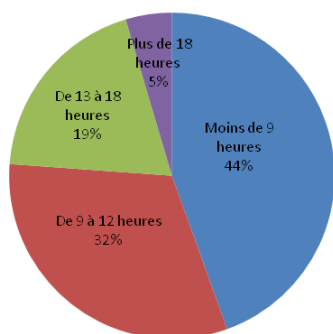
<sup>3</sup> Les heures de formation en Éducation permanente reprises dans le tableau sont des heures financées à 100% par l'EP. Les autres heures de formation EP cofinancées par un autre pouvoir public sont intégrées dans la source de financement correspondante.

<sup>2</sup> Voir chapitre 2, Analyse de la situation de l'illettrisme en Région wallonne et de l'offre de formation, page 15.

En 2015, la plus grande partie des apprenants suivent des modules de 9 à 12 heures par semaine, soit 36%. Soulignons également que 67% des apprenants suivent une formation de plus de 9 heures par semaine. Parmi ces 67%, 82% sont des demandeurs d'emploi. Ce taux élevé de demandeurs d'emploi parmi les apprenants suivant une formation de plus de 9 heures par semaine s'explique en partie par les prescrits du décret OISP qui demandent un minimum de 9 heures de formation par semaine.

## Pourcentage de modules de formation proposés par Lire et Écrire selon l'horaire hebdomadaire

Figure 3: Répartition des modules de formation proposés par Lire et Écrire selon l'horaire hebdomadaire- 2015



En 2015, la majorité des modules de formation proposés dure moins de 9 heures par semaine.

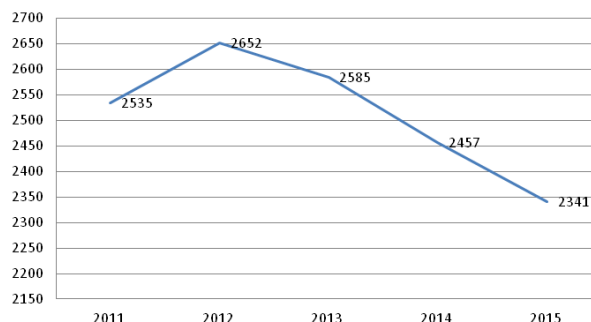
À la lecture des figures 2 et 3, un paradoxe peut apparaître. Les modules de formation à volume horaire hebdomadaire réduit représentent proportionnellement la plus grande partie des formations organisées alors que la majorité des apprenants suivent des formations de 9 à 12 heures par semaine ou plus. Les modules de formation à volume horaire hebdomadaire réduit sont souvent organisés dans des lieux décentralisés ou en zones rurales (dans un objectif de proximité) où il est parfois très difficile de rassembler un nombre important de personnes autour d'un même projet de formation. Par contre, les modules de 9 à 12 heures ou plus, concernant essentiellement un public demandeur d'emploi, sont davantage organisés en zones urbaines et périurbaines et ne rencontrent pas a priori de difficulté pour constituer des groupes de formation de 12 à 15 apprenants.

## Le profil des apprenants

### Nombre d'apprenants

En 2015, les 8 Régionales wallonnes ont accueilli en formation d'alphabétisation 2.341 apprenants.

Figure 4: Évolution du nombre d'apprenants - 2011 à 2015



Nous pouvons constater que le nombre d'apprenants a été en constante diminution depuis 2012. L'année 2015 enregistre le nombre d'apprenants le plus bas depuis 12 ans et passe pour la première fois sur cette période en-dessous de la barre des 2.400 apprenants. La baisse du nombre d'apprenants entre 2014 et 2015 peut s'expliquer en partie par la réorganisation des activités d'une Régionale.

### Genre des apprenants

Au total, au cours de l'année 2014, l'offre de formation en alphabétisation des 8 Régionales wallonnes touche 55% de femmes pour 45% d'hommes.

Tableau 2: Genre des apprenants en VA et en % par Régionale - 2015

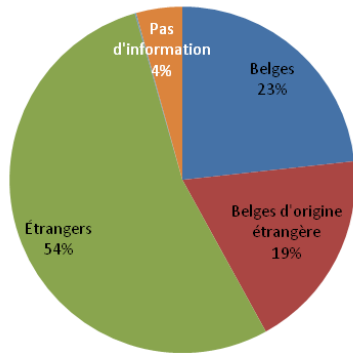
Régionale	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes
Brabant wallon	208	107	315	66%	34%
Centre Mons Borinage	104	127	231	45%	55%
Charleroi Sud Hainaut	108	145	253	43%	57%
Hainaut occidental	148	128	276	54%	46%
Liège-Huy-Waremme	223	210	433	52%	48%
Luxembourg	203	133	336	60%	40%
Namur	123	94	217	57%	43%
Verviers	160	120	280	57%	43%
Total général	1277	1064	2341	55%	45%

### Nationalité des apprenants

En 2015, les apprenants n'ayant pas la nationalité belge représentent 54% des apprenants, soit 1.256 apprenants. Les apprenants ayant la nationalité belge représentent 42% des apprenants, soit 983 apprenants. Parmi les apprenants ayant la nationalité belge, 45% des personnes sont d'origine étrangère<sup>4</sup>. Une personne est apatride. Enfin, 101 apprenants n'ont pas d'information sur leur nationalité, soit 4%.

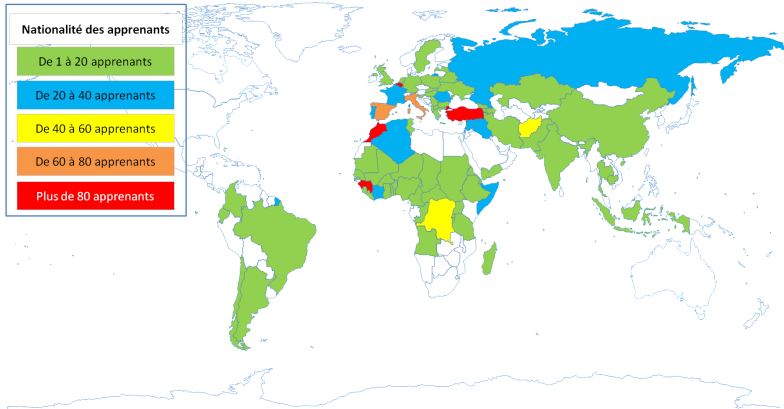
<sup>4</sup> Les Belges d'origine étrangère sont les Belges qui ont acquis la nationalité belge par choix ou par option.

Figure 5: Répartition des nationalités des apprenants - 2015



En 2015, 85 nationalités sont représentées parmi les apprenants de Lire et Écrire sur le territoire wallon. Sur la carte ci-dessous, nous pouvons constater que les apprenants marocains, guinéens et turcs sont les nationalités les plus représentées, après la nationalité belge, dans les formations de Lire et Écrire. Parmi les apprenants belges d'origine étrangère, les nationalités d'origine les plus représentées sont également les nationalités marocaine et turque.

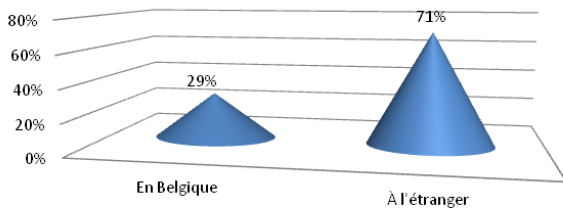
Figure 6: Nationalité des apprenants - 2015



### Scolarité des apprenants

Le graphique ci-dessous présente la répartition des publics en fonction de leur lieu de scolarité (scolarisés en Belgique ou à l'étranger). On note que 29% des apprenants ont été scolarisés en Belgique contre 71% des apprenants à l'étranger.

Figure 7: Lieu de scolarisation des apprenants - 2015



La proportion de personnes scolarisés en français est de 40% parmi les apprenants de Lire et Écrire sur le territoire wallon. 60% l'ont été dans une autre langue.

### Niveau de diplôme des apprenants

Tableau 3: Niveau de diplôme par Régionale - 2015

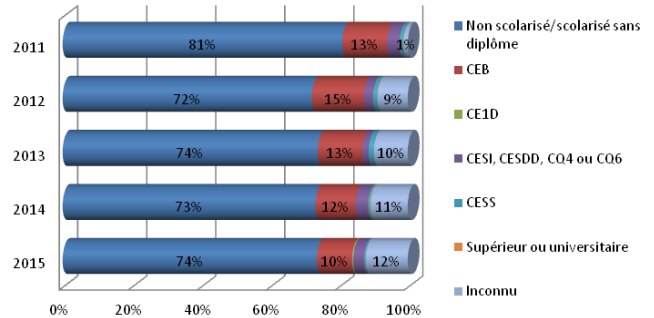
Niveau de diplôme	BW	CMB	CHSH	HO	Lg-H-W	Lux.	Nam.	Ver.	Total général
Sans diplôme	249	176	126	255	281	219	154	264	1724
Certificat d'études de base (primaire)	16	17	46	6	6	90	46	12	239
Enseignement secondaire premier degré (CE1D)	9								9
Enseignement secondaire deuxième degré (CESI, CEDD, CQ4 ou CQ6)	5	27	20	3		7	8	2	72
Général	5		4	1		1	1		12
Technique ou artistique de qualification Professionnel		19	8	1		4	2	2	36
Enseignement secondaire troisième degré (CESS)		8	8	1		2	5		24
Général	1		8		1		1		11
Professionnel			1						1
Enseignement supérieur ou universitaire			2						2
Inconnu	6	3	2	5	4	1	6	2	29
Pas d'information	29	8	48	7	141	19	2		254
Total général	315	231	253	276	433	336	217	280	2341

Une grande majorité des apprenants à Lire et Écrire ont au maximum le niveau du certificat d'étude de base puisque ce public en particulier représente 84% de l'ensemble des apprenants en 2015.

Entre 2006 et 2011, le taux de personnes « non scolarisées/sans diplôme » a été d'ailleurs en constante augmentation, traduisant le recentrage de Lire et Écrire sur son public cible, à savoir les personnes les plus faiblement scolarisées.

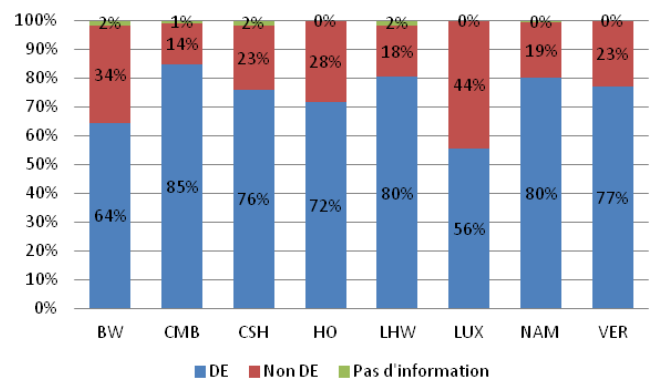
Par rapport à 2011, on peut constater une légère baisse, explicable par l'augmentation dans nos données de la proportion de personnes dont on ignore le niveau de diplôme. L'augmentation de la part « d'inconnu » est le résultat de l'introduction en 2012 d'un nouveau mode de collecte des informations.

Figure 8: Évolution du niveau de diplôme - 2011 à 2015



### Statut socioprofessionnel

Figure 9: Statut demandeur d'emploi/ non demandeur d'emploi - 2015

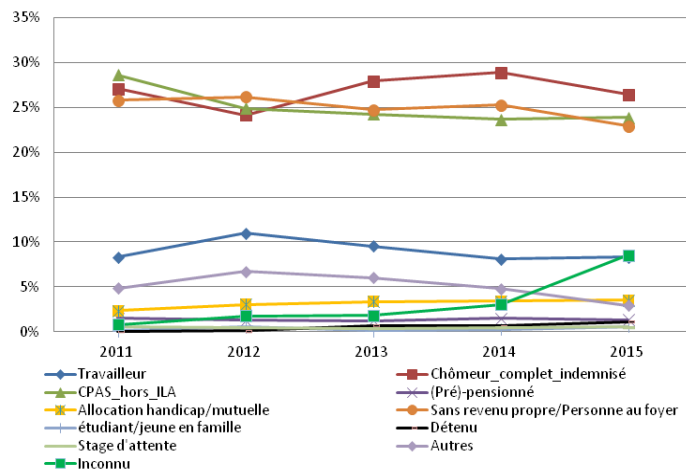




En 2015, les apprenants sont principalement des demandeurs d'emploi (73% en moyenne). On peut observer une variation entre les Régionales de 56% à 85% de demandeurs d'emploi. Depuis 2006, le taux moyen de demandeurs d'emploi reste stable entre 71% et 74%. Cette majorité de demandeurs d'emploi parmi les apprenants se justifie essentiellement par nos sources de financement.

Le statut socioprofessionnel des apprenants est principalement celui de chômeur complet indemnisé, de personnes sans revenu propre ou de personnes relevant du CPAS. L'ensemble de ces trois catégories constitue 80% du public en formation à Lire et Écrire.

Figure 10: Évolution du statut socioprofessionnel - 2011 à 2015



En 2015, la proportion des statuts socioprofessionnels est relativement stable par rapport aux précédentes années (2013 et 2014). On constate une légère baisse des chômeurs complets indemnisés et des personnes sans revenus propres et une légère augmentation des personnes relevant du CPAS. L'augmentation la plus significative en 2015 est le nombre d'inconnu qui est dû à la mise en place d'un nouveau système de récolte des informations concernant le statut socioprofessionnel.

## Actions de sensibilisation et de développement partenarial de Lire et Écrire en Région wallonne

Les 8 Régionales wallonnes déclinent leurs actions de sensibilisation et de développement de partenariats dans le cadre de spécificités territoriales, en fonction du contexte géographique (zones rurales, habitat dispersé...), de l'offre d'alphabétisation présente sur le territoire, des partenariats historiques, etc.

Ces spécificités se reflètent dans les objectifs poursuivis et les plans d'actions des Régionales (maintenir une offre de formation, développer une offre de formation, développer le maillage partenarial sur un territoire donné...) et se traduisent par des actions de sensibilisation et de partenariat spécifiques (actions grand public, actions de sensibilisation de professionnels en contact avec un public en difficulté de lecture et d'écriture, travail de réseau...).

Les actions partenariales sont complémentaires aux actions d'alpha. Elles se déclinent principalement selon deux axes de travail.

- D'une part elles peuvent viser à améliorer la prise en compte des publics qui vivent l'illettrisme à travers une meilleure information des professionnels, la formation d'agents relais, l'accompagnement de professionnel dans la révision de leurs procédures de communication à destination des publics, etc.
- D'autre part, elles peuvent également faciliter l'entrée en formation des personnes qui le souhaitent. Le travail partenarial intervient ainsi en amont, pendant et après le parcours de formation de l'apprenant. En amont, la sensibilisation de partenaires permet d'orienter le public en formation<sup>5</sup>. Pendant la formation, le partenariat vient en appui au travail de suivi psychosocial de l'apprenant pour lui permettre de suivre la formation et envisager son parcours socioprofessionnel (crèche, mobilité, santé, projet professionnel). Et puis, les partenariats permettent aussi d'assurer les passerelles et filières de l'apprenant après sa formation en lien avec son projet d'insertion sociale et/ou professionnelle.

En 2015, 1822 activités ont été menées dans 102 communes wallonnes. La couverture territoriale est toutefois plus large, puisque plusieurs activités ont été menées avec des organismes qui touchent plusieurs communes. De même, les campagnes d'affichage ou activités de sensibilisation menées auprès d'un large public ont eu un rayonnement plus important.

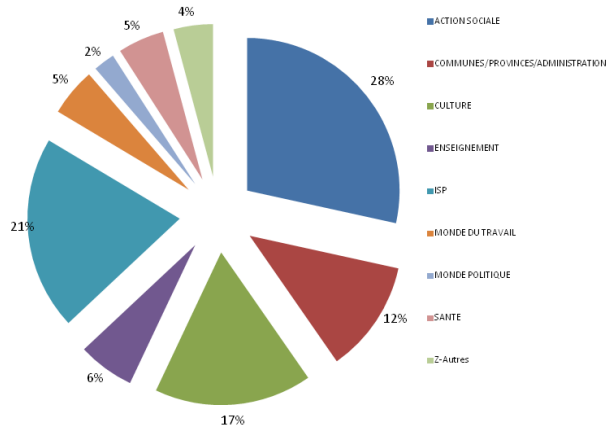
Les 8 Régionales de Lire et Écrire ont travaillé avec 1101 partenaires. Parmi eux, on recense 98 opérateurs d'alphabétisation. On notera aussi des collaborations avec 42 opérateurs qui organisent des formations en FLE uniquement et 36 qui proposent des formations de remise à niveau uniquement.

Près de la moitié des partenaires de Lire et Écrire sont issus

<sup>5</sup> 45% des activités menées au cours de l'année 2015 ont consisté à « informer/sensibiliser/former des relais » ou à « développer des actions de toute nature qui visent à organiser/maintenir/initier des offres de formation alpha ».

des secteurs de l'action sociale et de l'insertion socioprofessionnelle (49%). Viennent ensuite les partenaires du secteur culturel (17%) et les communes/provinces/administrations qui représentent 12% des partenaires mobilisés au cours de l'année.

Figure 11 : Répartition par secteur d'activités des partenaires dans une activité de sensi/partenariat, Lire et Écrire en Wallonie - 2015



L'alphabétisation étant une question transversale, les Régionales adoptent des stratégies visant à porter la question de l'alphabétisation dans de multiples lieux de travail multi partenariaux. En 2015, les Régionales de Lire et Écrire ont mené 989 activités dans le cadre de plateformes/coordinations.

Les autres activités ont consisté en des séances d'information, de sensibilisation ou de formation concernant les questions liées à l'illettrisme, ou en actions de promotion dans le cadre d'événements plus larges (salons, événements publics locaux et régionaux).

Au niveau de Lire et Écrire en Wallonie, les actions de sensibilisation ont été de l'ordre du lobby politique, de la production et diffusion d'analyses sur les pratiques et les problématiques liées à l'illettrisme. Lire et Écrire en Wallonie a maintenu des actions partenariales vis-à-vis d'acteurs associatifs, politiques, et de l'administration.

Enfin, certaines des actions de sensibilisation développées par les Régionales relèvent de la sensibilisation générale du grand public (médias ou événements divers tels que spectacles, stands d'information, expositions), avec principalement des objectifs d'information sur l'illettrisme, ses causes et conséquences, de conscientisation et de changement de regard.

En 2015, toutes les Régionales et la coordination ont enfin contribué à porter le message de la campagne « Plongée en Absurdie » sur l'ensemble des Régions bruxelloise et wallonne.

Dans le cadre de cette campagne, Lire et Écrire a produit un petit film intitulé « Plongée en Absurdie ». Le scénario a été construit sur base de témoignages des apprenants qui suivent les formations d'alphabétisation à Lire et Écrire, dans toute la Wallonie et à Bruxelles. Cette vidéo de quatre

minutes raconte l'histoire d'une jeune femme, Rosa, qui s'inscrit comme demandeuse d'emploi à l'office régional de l'emploi et se trouve dans l'obligation de répondre à une série d'impératifs liés à l'activation, de se soumettre à des consignes absurdes et des situations incohérentes. Pour Lire et Écrire, il s'agit d'attirer l'attention sur les exclusions de plus en plus fortes que vivent les personnes en difficulté avec l'écrit dans de nombreuses sphères de la vie, et principalement celles de la formation et de l'emploi. Les politiques d'activation ne tiennent pas compte des difficultés spécifiques des publics que Lire et Écrire accueille, qui sont souvent sanctionnés à plusieurs niveaux : par les organismes publics qui prennent en charge les demandeurs d'emploi, mais aussi par le déficit d'emplois peu qualifiés, le manque d'offres de formation en alphabétisation et, lors de l'embauche, l'augmentation sans cesse croissante des exigences en matière de compétences sans rapport avec le travail demandé, particulièrement pour les métiers les moins qualifiés.

Lire et Écrire constate que les dispositifs actuels se caractérisent par des exigences toujours plus lourdes en matière de preuves écrites, par des contrôles basés davantage sur la menace de la suspension des allocations que sur une démarche de soutien, par la signature de contrats d'activation sans que les personnes aient bien compris ce à quoi elles s'engagent. Dans un contexte de chômage structurel et de déficit de l'offre de formation, ces mesures relèvent non de l'accompagnement mais d'une politique discriminatoire pour les personnes en difficulté avec les savoirs et compétences de base (lire, écrire, calculer, s'exprimer dans la langue du pays).





# IV. ORGANISATION DE LIRE ET ÉCRIRE EN WALLONIE

## Équipe de Lire et Écrire en Wallonie<sup>1</sup>

En 2015, Lire et Écrire en Wallonie a mené son plan d'actions avec une équipe de 11 travailleurs, correspondant à 9 ETP.

Au-delà du travail mené dans le cadre de sa mission politique, le travail de l'équipe s'est organisé autour de deux pôles : le pôle politique et le pôle administratif, financier et juridique.

En particulier, le pôle administratif et financier a pris en charge la comptabilité de trois Régionales (Lire et Écrire Hainaut occidental, Centre Mons Borinage et Charleroi Sud Hainaut).

De plus, LEEW coordonne des missions pour compte de tous ; missions portées avec un mandat Lire et Écrire en Wallonie, par plusieurs travailleurs de Régionales pour le compte du collectif (coordination des actions).

Ce modèle de missions pour compte de tous a été mis en place au second semestre 2011, afin de piloter la mise en œuvre de deux des quatre objectifs définis par la Convention Région wallonne Alpha.

Ainsi, dans la continuité des années précédentes, deux missions ont été pilotées par des Régionales pour le compte de tous en 2015 :

- coordination des actions de sensibilisation et développement partenarial, pilotée par un travailleur de Lire et Écrire Hainaut occidental accompagné d'une travailleuse de Lire et Écrire Verviers jusqu'au 30 juin ;
- coordination des actions d'accueil, orientation et émergence de la demande, pilotée conjointement par deux travailleurs des Régionales de Lire et Écrire Luxembourg et Lire Écrire Hainaut occidental.

Le tableau 4 ci-après présente les modalités d'opérationnalisation des deux missions en 2015.

Tableau 4 : Modalités d'organisation des missions pour compte de tous en 2015

	Coordination Sensibilisation	Coordination Accueil, orientation, émergence de la demande
<b>Coordination</b>	1 pilote : LEE Hainaut occidental	2 pilotes : LEE Hainaut occidental LEE Luxembourg
<b>Durée du mandat</b>	Convention RW Alpha 2014-2016 = jusqu'au 31/03/2017.	
<b>Temps de travail</b>	1 x 1/2 ETP	2 x 1/5 ETP
<b>Accompagnement</b>	Comité d'accompagnement avec directions LEE Verviers et LEEW	Comité d'accompagnement avec directions LEE Hainaut occidental et LEEW
<b>Moyens d'action avec les Régionales</b>	1 GT « objectif 1 »	1 GT « objectif 2 »

## Instances Lire et Écrire en Wallonie

### Conseil d'administration

Le conseil d'administration (CA) de Lire et Écrire en Wallonie se compose des 8 Régionales wallonnes de Lire et Écrire, représentées par deux mandataires, des représentants des deux mouvements ouvriers fondateurs et de la direction de LEEW. Pour rappel, chacune des directions régionales est invitée à participer au conseil d'administration afin d'assurer le lien entre les orientations politiques et stratégiques du mouvement et l'activité sur le terrain.

En 2015, il y a eu 8 conseils d'administration. Hormis les thèmes de gestion courante (personnel, budget, comptes, nomination d'un réviseur...), les principaux thèmes de fond abordés lors de ces réunions ont été :

- les enjeux autour du comité de pilotage de la conférence interministérielle sur l'alphabétisation, la réalisation de l'état des lieux de l'alpha en Fédération Wallonie-Bruxelles et le lancement du formulaire alpha ;
- le parcours d'intégration dans sa dimension politique et opérationnelle ; la collaboration avec les centres régionaux d'intégration ;

<sup>1</sup> Voir organigramme en annexe.

- l'analyse du plan wallon de lutte contre la pauvreté ;
- la mise en place des Bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi ;
- le suivi de la gestion de notre Convention Région wallonne Alpha dont l'organisation d'une commission de conciliation avec la Région wallonne ;
- la négociation du décret CISP et de ses arrêtés ;
- la finalisation de la programmation des projets FSE 2014-2020 ;
- le suivi de notre mandat auprès de l'Interfédération des EFT/OISP ;
- les missions et le nouveau schéma organisationnel de LEEW ;
- la répartition des moyens coordonnés entre les 8 Régionales wallonnes ;
- le lacement de plusieurs marchés publics.

## Conseil des directions wallonnes

Le conseil des directions wallonnes (CDW), présidé par la direction de LEEW, se rassemble avec un mandat pour opérationnaliser les décisions du conseil d'administration, pour préparer les dossiers à débattre en conseil d'administration, pour échanger et discuter des avancées des projets communs en cours, pour opérationnaliser le plan d'actions de LEEW.

Ce conseil s'est réuni 13 fois en 2015.

Hormis les points de gestion courante, les principaux points qui ont été traités en CDW au cours de l'année relèvent des matières suivantes :

- la Convention Région wallonne Alpha : préparation des comités d'accompagnement, détermination de la répartition des moyens entre les objectifs, présentation des tableaux de bord, projection du budget 2016 ;
- la finalisation des deux projets LEEW dans le cadre de la programmation FSE 2014-2020
- la modification du décret sur le parcours d'intégration et ses conséquences ;
- discussions autour de la question de l'adressage, préparation de la conférence de presse du 11/05/2015 sur les attestations des apprenants ;
- le comité de pilotage de l'alphabétisation : priorités d'actions et lancement du formulaire alpha ;
- le décret CISP : travail autour des arrêtés, du formulaire de demande d'agrément à rentrer fin mars 2016 ;
- le suivi des inspections de la Région wallonne ;
- la gestion de la répartition des moyens coordonnés entre les 8 Régionales ;
- la gestion et le développement de la base de données apprenants (suivi du groupe de pilotage, modifications apportées, cahier spécial des charges...) ;
- les plateformes associatives et les Bassins EFE ;
- positionnement et suivi de divers appels à projets dans le cadre du Fonds social européen (FSE) et du Fonds asile, migration et intégration (AMIF) ;
- le suivi des travaux des différentes instances et groupes de travail Lire et Écrire ;
- des échanges d'expériences et de pratiques autour des actions de terrain des Régionales.

## Bureau

Le Bureau traite des matières déléguées par le conseil d'administration et portant sur la gestion du personnel de la coordination wallonne, le suivi de la mission politique, le mandat de représentation au CA de Lire et Écrire Communauté française et le fonctionnement des entités Lire et Écrire au niveau wallon. En 2015, il y a eu 13 réunions du Bureau.

## Assemblée générale

Trois assemblées générales se sont déroulées en 2015 :

- en janvier, sur les statuts de LEEW et les changements dans la composition des membres ;
- en juin, sur l'approbation des comptes 2014, le budget 2015, le rapport du réviseur, le rapport d'activités 2014 et les modifications dans la composition des membres ;
- en octobre, sur la désignation du réviseur et les modifications dans la composition des membres.

## Les groupes de travail

### GT Sensibilisation (Objectif 1)

Dans la perspective d'atteindre les objectifs opérationnels de la Convention Région wallonne Alpha 2014-2016, relatifs aux actions de sensibilisation et de développement partenarial, ce groupe de travail a notamment été mis en place pour soutenir les Régionales dans le développement de leur plan d'actions de sensibilisation, dans l'appropriation du cadre des sources de financement et dans le suivi des tableaux de bord. Ce groupe s'est réuni à trois reprises en 2015.

## GT Accueil, orientation et émergence de la demande (Objectif 2)

Ce groupe de travail a été mis sur pied, en lien avec l'objectif 2 de la Convention Région wallonne Alpha, dans le but d'interroger et d'améliorer les pratiques liées à l'accueil, l'orientation et l'émergence de la demande, au niveau des différentes Régionales wallonnes, en vue d'une meilleure connaissance et compréhension des publics et des besoins en alpha. Il s'est réuni deux fois en 2015.

## GT Base de données commune + groupe de pilotage de la BDD

Le GT Base de données est composé de membres des 8 Régionales wallonnes ainsi que des membres de la coordination wallonne et s'est réuni deux fois en 2015. L'outil base de donnée est un outil commun, d'une part, de gestion des stagiaires et des formations pour chacune des Régionales, permettant également une récolte des informations quantitatives auprès des Régionales par Lire et Écrire en Wallonie et, d'autre part, un outil d'analyse pour une vision prospective et politique de l'offre de formation de chaque Régionale.

Le groupe de pilotage de la base de données se compose de quatre participants représentant les Régionales et de deux participants représentant Lire et Écrire en Wallonie. Il s'est réuni cinq fois en 2015. L'objectif de ce groupe est d'établir une stratégie de développements de la base de données en lien avec les enjeux, objectifs et priorités du mouvement Lire et Écrire, et en fonction des réalités de terrain.

## Instances Lire et Écrire Communauté Française

La coordination wallonne travaille en étroite collaboration avec la coordination communautaire de Lire et Écrire et participe aux diverses instances pilotées par elle.

### Conseil d'administration

Au cours de l'année 2015, il y a eu 9 conseils d'administration. Hormis les points de gestion de l'association, les principaux thèmes abordés lors de ces réunions ont été :

- le cadre de référence pédagogique ;
- l'implication de Lire et Écrire dans les nouveaux espaces de militance ;
- le décret éducation permanente (justification 2014 et dispositif d'évaluation du plan quinquennal) ;
- le comité de pilotage de l'alphabétisation et le formulaire alpha ;
- les Bassins EFE ;
- la programmation des projets FSE 2014-2020 ;

- la procédure UTE en cas de difficultés socio-économiques d'une entité du Mouvement ;
- la campagne du 8 septembre.

## Assemblée générale

En 2015, il y a eu 2 assemblées générales de Lire et Écrire Communauté française :

- en janvier, sur les modifications dans la composition des membres ;
- en juin, sur l'approbation du rapport d'activités 2014, des comptes annuels 2014 et le budget 2015, le rapport du réviseur et les modifications dans la composition du CA.

## Collège des directions

Lors de l'année 2015, il y a eu 7 réunions du collège des directions. Ces réunions réunissent les directions de LEEW, des Régionales wallonnes, de Lire et Écrire Communauté française et de Lire et Écrire Bruxelles.

Le collège des directions a notamment travaillé sur :

- les priorités du travail du mouvement en 2015 ;
- l'évaluation du plan quinquennal du décret Éducation permanente ;
- la campagne du 8 septembre ;
- la concertation entre Lire et Écrire et les Bassins EFE ;
- la programmation des projets FSE 2014-2020 ;
- la répartition des moyens Éducation permanente ;
- le cadre de référence pédagogique ;
- le suivi des groupes de travail : cadre de référence pédagogique et réseau des apprenants ;
- la préparation du Printemps de l'alpha.

## Secrétariat général

Les réunions de secrétariat général réunissent les directions de LEEW, Lire et Écrire Bruxelles et Lire et Écrire Communauté française. 10 réunions se sont tenues en 2015, dont 2 élargies à des membres des équipes des trois coordinations. Le secrétariat général vise à coordonner les missions et leur mise en œuvre des trois coordinations de Lire et Écrire.

## Les groupes de travail

### GT Référentiel

Ce GT, composé des formateurs et conseillers pédagogiques des différentes entités wallonnes et bruxelloises de Lire et Écrire, a pour but de réaliser le cadre de référence de formation pour l'alphabétisation de Lire et Écrire, en se basant sur des référentiels de formation existant (provenant principalement de l'étranger) et sur l'expertise des membres du groupe. L'enjeu pour Lire et Écrire est de disposer d'un outil de référence commun, basé sur ses valeurs et sa vision de l'alphabétisation définies par la charte du Mouvement, explicitant et concrétisant les objectifs de formation et les choix pédagogiques.

Dans le cadre de référence pédagogique sera consacrée une large place aux aspects pédagogiques et aux méthodes de l'alphabétisation populaire, en les illustrant par des démarches concrètes qui montrent la complexité de l'articulation et l'interdépendance des savoirs et compétences « de base ». L'objectif n'est pas de proposer un programme de formation linéaire et prédéfini mais de donner une vue d'ensemble des savoirs et connaissances à acquérir et à mobiliser pour pouvoir construire des itinéraires d'apprentissage à partir du choix, par chaque groupe, de centres d'intérêts, de situations problèmes à analyser, de projets à réaliser, de questions de recherche à traiter... Et ce, en fonction des désirs et des besoins des apprenants.

### GT campagne

Ce GT est composé de travailleurs ayant des missions de sensibilisation/parteneriat. Il se réunit dans un premier temps pour faire des propositions de campagne au collège des directions, et ensuite pour opérationnaliser cette campagne. En effet, selon l'axe 4 du décret Éducation permanente, le mouvement Lire et Écrire doit mettre en place annuellement une campagne d'information et de communication. En 2015, cette campagne, nommée sobrement « Rosa », a eu pour enjeu de dénoncer les inégalités de plus en plus fortes que vivent les personnes en difficulté avec l'écrit dans l'accès et dans les conditions de formation. Suite à une décision du collège des directions, un représentant de Lire et Écrire Wallonie fait partie de ce groupe de travail depuis décembre 2014.

### GT Axe 3 Éducation permanente

Lire et Écrire en Wallonie est représentée au sein du GT axe 3 EP, piloté par Lire et Écrire Communauté française (en référence à l'axe 3 du décret Éducation permanente portant sur la rédaction et la diffusion d'analyses et études). Ce GT est un lieu d'échange, de discussion et de validation des analyses et études produites par les différentes entités du Mouvement. Deux réunions ont eu lieu en 2015.

### GT Baromètre

Le baromètre de Lire et Écrire est un outil qui reprend succinctement des données chiffrées sur le public de Lire et Écrire au cours de l'année écoulée. Ce baromètre est publié sur le site Internet de Lire et Écrire en Wallonie depuis 2010 pour le public qui est allé en formation en Wallonie. En

2015, un GT a été mis sur pied afin d'élaborer un baromètre qui reprend des informations générales sur l'entièreté du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce GT s'est réuni à 2 reprises avec Lire et Écrire Bruxelles et Lire et Écrire Communauté française. Le premier baromètre commun relatif à aux données 2014 a été publié sur le site de Lire et Écrire en 2015.

### GT Formulaire alpha

En 2015, un GT formulaire alpha a été mis sur pied afin d'établir les réponses à apporter au formulaire alpha lancé par le comité de pilotage<sup>2</sup> sur l'alphabétisation des adultes. Ce GT a réuni les trois coordinations de Lire et Écrire qui ont établi lors de ces réunions des propositions pour compléter ce formulaire alpha.

<sup>2</sup> Voir chapitre 2 sur le Comité de pilotage, page 13.







## V. PERSPECTIVES 2016

L'année 2016 reste une année de défis majeurs à relever pour promouvoir et défendre la place de l'alphabétisation et du public en situation d'illettrisme dans les politiques publiques.

Plusieurs priorités d'actions se bousculent dans le chef de Lire et Écrire en Wallonie. Une première préoccupation pour 2016 est de mobiliser les responsables politiques et le comité de pilotage sur l'alphabétisation des adultes pour organiser une Conférence interministérielle. Celle-ci ne s'est plus réunie depuis 2008 alors que nous identifions des enjeux primordiaux autour de la reconnaissance de l'alphabétisation par les pouvoirs publics. Lire et Écrire réaffirme ainsi le maintien de l'alpha dans un faisceau de politiques où chaque Ministre intervient dans le champ de compétences qui est le sien. L'alphabétisation a de fait un caractère transversal qui traverse de nombreux champs de la vie des personnes, qui mobilise de multiples partenaires, qui touche une diversité de publics, qui se déploie dans des contextes socioéconomiques divers et qui induit une multiplicité d'actions.

Dans ce contexte, Lire et Écrire Wallonie plaidera pour une reconduction de sa Convention Région wallonne alpha à partir de 2017 qui s'inscrit dans une approche globalisée de la problématique de l'analphabétisme, qui reconnaisse le caractère fondamentalement transversal de l'alphabétisation et dès lors soutienne une cohérence d'actions à l'échelle locale et régionale. Notre objectif est d'assurer en droit à l'alphabétisation pour tous, tout au long de la vie, dans une perspective émancipatrice et participative.

Nous suivrons aussi de près les évolutions en cours concernant les décrets CISP et Parcours d'intégration. Le premier devrait être finalisé dans ses diverses dimensions pour permettre l'agrément des centres ISP dans de bonnes conditions au 1er janvier 2017. En 2016, les Régionales devront aussi compléter leur dossier de demande d'agrément. Le second voit la mise en œuvre d'un parcours des primo-arrivants désormais rendu obligatoire et qui à ce jour ne prend pas en compte, dans la déclinaison de son offre de formation, les spécificités du public étranger peu ou non scolarisé.

Probablement qu'en 2016, les Instances Bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi prendront progressivement leur vitesse de croisière, et Lire et Écrire veillera à ce que le public le plus éloigné de l'emploi et fragilisé ne soit pas oublié des actions et projets qui verront le jour. Ce sera sans doute dans certains Bassins, un vrai combat.

Dans le cadre de notre participation à l'évaluation du Plan wallon de lutte contre la pauvreté, nous ne manquerons pas de souligner les exclusions auxquelles notre public est soumis et qui perpétuent la spirale infernale de la précarité. Nous restons en effet inquiets d'un plan de lutte contre la pauvreté qui s'intéresse uniquement à améliorer des indicateurs de déprivation matérielle.

Les plans de cohésion sociale vont, quant à eux, connaître une réforme dans la perspective d'une simplification administrative et d'un soutien plus accentué sur la réduction de la pauvreté. Face à ces objectifs louables, nous suivrons de près l'évolution de ce décret pour que les projets d'alphabétisation ne perdent pas auprès des communes la place qu'ils occupent aujourd'hui. Lutter pour plus d'alphabétisation, c'est lutter contre la pauvreté et les trajectoires de précarisation.

En 2016, s'annonce aussi la réforme des aides à l'emploi suite au transfert des compétences du Fédéral vers les Régions. Notre secteur sera ainsi à terme impacté par le nouveau dispositif APE qui sera mis en place. En concertation avec les fédérations d'employeurs, nous serons attentifs aux enveloppes et aspects pratiques qui seront proposés en vue de garantir le maintien de l'emploi et son financement dans le futur.

Enfin, l'équipe de Lire et Écrire en Wallonie poursuivra son travail de concertation, d'accompagnement et de collaboration avec les Régionales pour un projet commun et coordonné dans ses diverses dimensions et actions comme le soutien méthodologique, l'échange de pratiques, les analyses et études, l'exploitation de la base de données apprenants, et les focus groupes dans le cadre de la Convention Région wallonne Alpha.



# ABRÉVIATIONS & SIGLES

**AI** : Accompagnement Individualisé des demandeurs d'emploi.

**CA** : Conseil d'Administration.

**CDW** : Conseil des Directions Wallonnes.

**CEB** : Certificat d'Étude de Base.

**CEP** : Congé-Éducation Payé.

**CISP** : Centre d'Insertion SocioProfessionnelle.

**CPAS** : Centre Public d'Action Sociale.

**CRI** : Centre Régional d'Intégration.

**CSEF** : Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation.

**DFP** : Direction de la Formation Professionnelle.

**DGO5** : Direction Générale Opérationnelle des Pouvoirs locaux, de l'Action sociale et de la Santé.

**DGO6** : Direction Générale Opérationnelle de l'Économie, de l'Emploi et de la Recherche.

**DiCS** : Direction interdépartementale de la Cohésion Sociale.

**DISCRI** : Dispositif de concertation et d'appui aux Centres Régionaux d'Intégration.

**DPR** : Déclaration de Politique Régionale.

**EFE** : Enseignement qualifiant - Formation - Emploi.

**EFT** : Entreprise de Formation par le Travail.

**FLE** : Français Langue Étrangère.

**FSE** : Fonds Social Européen.

**FWB** : Fédération Wallonie-Bruxelles.

**GIRSEF** : Groupe interdisciplinaire de Recherche sur la Socialisation, l'Éducation et la Formation, Université catholique de Louvain.

**GT** : Groupe de Travail.

**IBEFE** : Instances Bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi.

**IFAPME** : Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises.

**Interfédé** : Interfédération des EFT et OISP.

**ISP** : Insertion SocioProfessionnelle.

**IWEPS** : Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la statistique.

**MMPP** : chômeurs particulièrement éloignés du marché de l'emploi en raison d'une problématique de nature Médicale, Mentale, Psychique ou Psychiatrique.

**MOC** : Mouvement Ouvrier Chrétien.

**OISP** : Organisme d'Insertion SocioProfessionnelle.

**PCS** : Plan de Cohésion Sociale.

**PEOE** : Personnes Étrangères et d'Origine Étrangère.

**RIS** : Revenu d'intégration sociale.

**RWLP** : Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté.

**SPW** : Service Public de Wallonie.



# ANNEXES

## Annexe 1 : Publications de Lire et Écrire en Wallonie en 2015

Toutes les publications de Lire et Écrire en Wallonie depuis 2011 sont téléchargeables sous l'onglet « publications » de notre site Internet : [http://www.lire-et-ecrire.be/Publications?mots\[\]=22](http://www.lire-et-ecrire.be/Publications?mots[]=22). Le présent document recense les analyses, études et rapports publiés en 2015.

### Analyses et études

Anne Godenir, Aurélie Storme et alia, « Un réseau régional sur le droit à l'alphabétisation – Illustration concrète d'une coopération entre partenaires », Journal de l'alpha n°199, 4ème trimestre 2015

**Résumé :** Dans l'entretien réalisé en vue de la rédaction de cet article, les responsables de sensibilisation, le coordinateur pédagogique et le directeur de la régionale de Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme reviennent sur les différentes actions développées au sein du Réseau liégeois d'alphabétisation, illustrant les diverses formes que peut prendre la coopération au sein d'un tel groupement de partenaires. L'entretien a permis de préciser la manière de fonctionner du Réseau, mais aussi de pointer les inévitables difficultés auxquelles un tel groupe doit faire face, dans ses efforts vers plus de coopération, ainsi que les forces et les apports du Réseau tant sur le plan politique qu'au niveau des travailleurs impliqués.

**Lien :** <http://www.lire-et-ecrire.be/Un-reseau-regional-sur-le-droit-a-l-alfabetisation>

Anne Godenir, Aurélie Storme et alia, « Échange de pratiques au sein d'une équipe de travailleurs - Regard sur une expérience coopérative en alpha », Journal de l'alpha n°199, 4ème trimestre 2015

**Résumé :** Cet article revient sur les conditions de mise en œuvre et les apports d'un projet d'échange de pratiques mis sur pied au sein de l'équipe de Lire et Écrire Centre Mons Borinage, en tant que mode de travail coopératif, ainsi que sur les difficultés rencontrées. L'article aborde aussi l'intérêt d'une telle démarche, comme alternative ou complément par rapport aux dispositifs classiques de formation des travailleurs.

**Lien :** <http://www.lire-et-ecrire.be/Echange-de-pratiques-au-sein-d-une-equipe-de-travailleurs>

Aurélie Storme, « Pratiques coopératives - Concepts et place dans le champ de l'alphabétisation populaire », Journal de l'alpha n°199, 4ème trimestre 2015

**Résumé :** Coopération, collaboration, coordination... Ces concepts qui réfèrent au « travailler ensemble » sont couramment utilisés dans le domaine de l'alphabétisation. Que met-on derrière ces notions ? Quelles nuances existent entre elles ? Et quel sens a le travail collectif dans un mouvement d'alphabétisation populaire tel que Lire et Écrire ? Cet article revient sur les diverses modalités du « travailler ensemble » et analyse ce qui les distingue. Il considère le sens de leur mise en œuvre dans le domaine de l'alphabétisation populaire, dans lequel s'inscrit Lire et Écrire, soit une alphabétisation qui s'inspire de la conception conscientisante de l'alphabétisation initiée par Paulo Freire, une alphabétisation qui fait notamment de l'apprentissage de la langue un outil d'expression sociale, qui favorise une approche collective, privilégie la solidarité et l'autonomie, ainsi que le développement de la confiance en soi et de l'esprit critique.

**Lien :** <http://www.lire-et-ecrire.be/Pratiques-cooperatives>

Anne Godenir et Aurélie Storme, « Bien plus que lire et écrire, l'impact de l'alphabétisation sur la vie des personnes », communication dans le cadre du colloque Illettrisme et construction de soi, de l'association Initiales, à Reims (septembre 2014), publié dans les actes du colloque en octobre 2015

**Résumé :** Chaque année, environ 16 000 personnes s'investissent dans un processus d'alphabétisation en Communauté française de Belgique, dont 5 000 dans les formations organisées par Lire et Écrire. Pourquoi ces personnes entrent-elles en formation ? Que cherchent-elles ? Que trouvent-elles ? Quelle est la conséquence du processus d'alphabétisation sur leur vie ? Ces questions ont fait l'objet, à Lire et Écrire, de plusieurs enquêtes sur l'impact de l'alphabétisation auprès des personnes, selon une méthodologie d'évaluation participative qui permet d'éclairer la globalité de l'action et de ses effets.

**Lien :** <http://www.lire-et-ecrire.be/Bien-plus-que-lire-et-ecrire-l-impact-de-l-alpha-sur-la-vie-des-personnes>

Pauline Gillard, Anne Godenir, et Aurélie Storme, « La formation concomitante : une alternative à l'approche séquentielle du parcours de formation des personnes illettrées ? », septembre 2015

**Résumé :** Lorsqu'elles s'adressent à un organisme d'insertion socioprofessionnelle, les personnes en situation d'illettrisme qui cherchent un emploi ou souhaitent se former professionnellement se voient généralement proposer une étape de « préformation » afin d'acquérir les compétences de base supposées leur ouvrir l'accès à une formation professionnelle, débouchant idéalement sur leur mise à l'emploi. Or ce parcours de formation que l'on peut qualifier de séquentiel ne semble pas répondre à la demande de personnes qui souhaitent souvent réaliser directement leur projet professionnel. En outre, les personnes s'adressant à un organisme d'insertion socioprofessionnelle sont dans la plupart des cas des personnes précarisées qui perçoivent des allocations de chômage ou un revenu d'intégration sociale et qui vivent sous la pression, voire la menace, de perdre leur droit aux allocations si elles ne s'activent pas à prouver leurs démarches d'insertion professionnelle. Les rythmes de formation qui relèvent de l'approche linéaire ou séquentielle du parcours de formation des personnes illettrées paraissent donc être en inadéquation avec les contraintes qu'impose l'administration à ces personnes dans le temps. Certains organismes d'alphabétisation et d'insertion socioprofessionnelle développent des pratiques de collaboration qui donnent l'occasion aux personnes illettrées de concrétiser plus rapidement leur projet professionnel et de réduire le temps de leur parcours de formation. Ces collaborations consistent en une déclinaison de partenariats proposant des dispositifs qui alternent des temps de formation professionnelle et d'alphabétisation. Les dispositifs en question, les avantages et obstacles qui y sont liés, sont présentés dans cette publication.

**Lien :** <http://www.lire-et-ecrire.be/Recherche-sur-les-formations-concomitantes>

Pauline Gillard et Anne Godenir, « Politiques d'activation : impact sur la demande de formation et questions relatives à la délivrance d'attestations », État des lieux du comité de pilotage pour l'alphabétisation, septembre 2015

**Résumé :** Lorsqu'on analyse les données statistiques dont disposent les régionales de Lire et Écrire en Wallonie, on observe une évolution du public fréquentant les formations en alphabétisation. Ainsi, au début des années 2000, les personnes au foyer ou demandeurs d'asile – principalement des femmes – constituaient le public majoritaire de ces formations. Or, depuis le début des années 2010, les hommes de nationalité belge, bénéficiaires d'allocations de chômage ou du revenu d'intégration sociale, sont devenus significativement plus nombreux à s'inscrire en formation. On observe également depuis quelques années que certaines personnes sont amenées à suivre ces formations sous la pression, voire la menace de perdre leurs allocations. Nous relierons ces évolutions à celle des politiques d'emploi, désormais qualifiées de 'politiques d'activation', mises en place, dans notre pays, à partir des années 2000.

**Lien :** <http://www.lire-et-ecrire.be/Politiques-d-activation>

Catherine Bastyns, Anne Godenir et Christine Mainguet, « Institutionnalisation des politiques d'alphabétisation en Wallonie : en quoi la référence à l'employabilité a-t-elle modifié le champ ? » (Texte publié dans la revue de l'IWEPS « Dynamiques régionales », Printemps 2015)

**Résumé :** L'alphabétisation en Fédération Wallonie-Bruxelles est un domaine d'action qui a émergé il y a une bonne cinquantaine d'années et s'est ensuite régulièrement reconfiguré. Dans cet article, nous examinons l'entrelacs d'initiatives privées et publiques et les tensions qui ont structuré le champ. Nous distinguons trois temps dans le processus d'institutionnalisation. Nous examinons dans quelle mesure ces reconfigurations s'expliquent, d'une part, par les crises économiques et, d'autre part, par des orientations politiques internationales, concrétisées dans ce cadre par les politiques européennes.

**Lien :** <http://www.lire-et-ecrire.be/Institutionnalisation-de-l-alfabetisation-des-adultes-en-Belgique-francophone>

Anne Godenir et Aurélie Storme, « Un front associatif contre la traque aux 'fraudeurs' et la formation contrainte », Journal de l'alpha n°198, 3ème trimestre 2015

**Résumé :** D'une logique d'accueil et d'accompagnement individuel à une logique de suspicion, de stigmatisation et de contrôle des personnes en recherche d'emploi et en formation... C'est le glissement qu'on observe ces dernières années, notamment à Verviers, et qui touche au premier chef les personnes étrangères et d'origine étrangère dans un contexte de méfiance généralisée. Cet article considère les tenants et aboutissants de cette tendance forte à l'activation à tout prix, et présente le mouvement associatif qui s'est mis en branle, à Verviers, pour redonner la priorité au droit à la formation, dans le respect de la dignité des personnes.

**Lien :** <http://www.lire-et-ecrire.be/Un-front-associatif-contre-la-traque-aux-fraudeurs-et-la-formation-contrainte>

Pauline Gillard et Aurélie Storme, « L'étonnement - Pertinence et pistes pédagogiques pour la formation des adultes », Journal de l'alpha n°197, 2e trimestre 2015

**Résumé :** L'émotion spécifique que constitue l'étonnement, et son intérêt dans le cadre de tout apprentissage, a fait l'objet d'un numéro de la revue Éducation permanente. Dans cet article, nous en relayons une partie des propos, qui nous paraissent particulièrement pertinents pour le champ de l'alphabétisation. Y est ainsi exploré le concept d'étonnement tel qu'il est décliné dans plusieurs textes publiés dans ce numéro d'Éducation permanente : émotion riche en ce qu'elle nous donne l'occasion non seulement de nous confronter à d'autres modes de pensée mais aussi d'intégrer de nouvelles conceptions, de nouvelles représentations relatives à notre personne ou à notre environnement. Les propos de quelques auteurs, qui montrent que l'étonnement peut être considéré comme le point de départ de toute démarche d'apprentissage, sont ensuite mis en évidence. En dernière partie sont présentées quelques propositions didactiques adressées aux acteurs s'impliquant dans la formation d'adultes.

**Lien :** <http://www.lire-et-ecrire.be/L-etonnement>



Aurélie Storme et Anne Godenir, « Intégration et maîtrise de la langue dans la perspective du nouveau décret de la Région wallonne », Journal de l'alpha n° 196, 1er trimestre 2015

**Résumé :** Le parcours d'accueil pour les primo arrivants, tel qu'il se dessine dans les Régions flamande, bruxelloise et wallonne, semble relever d'une vision restreinte de l'intégration avec une focalisation sur l'apprentissage de la langue. Cette focalisation apparaît tant au niveau de la mise en place d'un module spécifique d'apprentissage de la langue, qu'à travers le recours à des tests standardisés d'évaluation des compétences linguistiques destinés à évaluer le parcours de formation.

Dans cet article, nous nous proposons de questionner la focalisation sur l'apprentissage du français, très présente dans le décret, en trois points :

- Désigner la maîtrise de la langue comme un prérequis à l'intégration, n'est-ce pas risquer de limiter les possibilités d'apprendre naturellement la langue, en dehors d'un temps de formation spécifique ?
- Le temps d'apprendre : la maîtrise de la langue peut-elle être fixée dans une durée déterminée, identique pour tous ?
- L'évaluation : quelle information nous apportent les tests standardisés d'évaluation des compétences linguistiques ?

**Lien :** <http://www.lire-et-ecrire.be/Integration-et-maitrise-de-la>

## Rapports d'activités

Rapport d'activités 2014 de Lire et Écrire en Wallonie

**Résumé :** Le rapport d'activités constitue une présentation des actions menées par Lire et Écrire en Wallonie au cours de l'année, par rapport à ses missions politique, de service aux Régionales et de coordination de projets. Le rapport 2014, ainsi que ceux des précédentes années (2010, 2011, 2012 et 2013) sont disponibles via le lien suivant.

**Lien :** <http://www.lire-et-ecrire.be/Rapport-d-activites-LEEW>

Rapport d'activités de Lire et Écrire concernant l'utilisation du Congé-Éducation Payé pour l'année scolaire 2014 – 2015

**Résumé :** Le module de formation en alphabétisation de Lire et Écrire a été admis en 2003 au titre de formation professionnelle, ouvrant le droit au Congé-éducation payé (CEP). Cette formation est dispensée par les Régionales de Lire et Écrire en Wallonie, ainsi que par les Locales de Lire et Écrire Bruxelles. Les rapports des dernières années donnent une vision quantitative de l'utilisation du CEP durant ces années, dans les modules de formation dispensés par les Régionales wallonnes et les Locales bruxelloises de Lire et Écrire, et met en lumière des éléments d'analyse d'ordre qualitatif.

**Lien :** <http://www.lire-et-ecrire.be/Rapports-d-activites-concernant-l>

Rapport d'activités 2014 de la Convention Région wallonne Alpha 2014-2016

**Résumé :** Dans la perspective d'une politique coordonnée permettant d'aborder la question de l'alphabétisation de manière globale, cohérente et sous tous ses aspects, Lire et Écrire en Wallonie a négocié la reconduction, pour la période 2014-2016, d'une convention pluriannuelle et transversale avec la Région wallonne, représentée par la Ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle et le Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des Chances.

Le rapport d'activités 2014 rend compte des actions réalisées durant cette année par la coordination et les 8 Régionales wallonnes de Lire et Écrire et présente une analyse des impacts observés, de l'évolution des pratiques, et des grands enjeux liés aux objectifs de la Convention.

**Lien :** <http://www.lire-et-ecrire.be/Rapports-d-activites-de-la-convention-RW-alpha-2014-2016>

## Annexe 2 : Bilan et comptes de résultat 2015

### Bilan (en euros)

Actif	2015	2014	Passif	2015	2014
<b>Immobilisés</b>	<b>19.679</b>	<b>15.363</b>	<b>Fonds sociaux</b>	<b>160.117</b>	<b>159.473</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles	14.448	10.118	Réserve associative	78.859	78.859
			Bénéfice reporté	81.258	80.614
Immobilisations financières	2.531	5.245	<b>Provisions</b>	<b>36.735</b>	<b>43.645</b>
<b>Actifs circulants</b>	<b>1.187.298</b>	<b>1.578.362</b>	<b>Dettes</b>	<b>1.010.125</b>	<b>1.390.607</b>
Créances à un an au plus	1.043.736	1.450.809	Dettes à plus d'un an	0	0
Valeurs disponibles	114.985	83.922	Dettes à un an au plus	1.009.906	1.389.942
Comptes de régularisation	25.577	43.631	Comptes de régularisation	219	665
<b>TOTAL</b>	<b>1.206.977</b>	<b>1.593.725</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1.206.977</b>	<b>1.593.725</b>

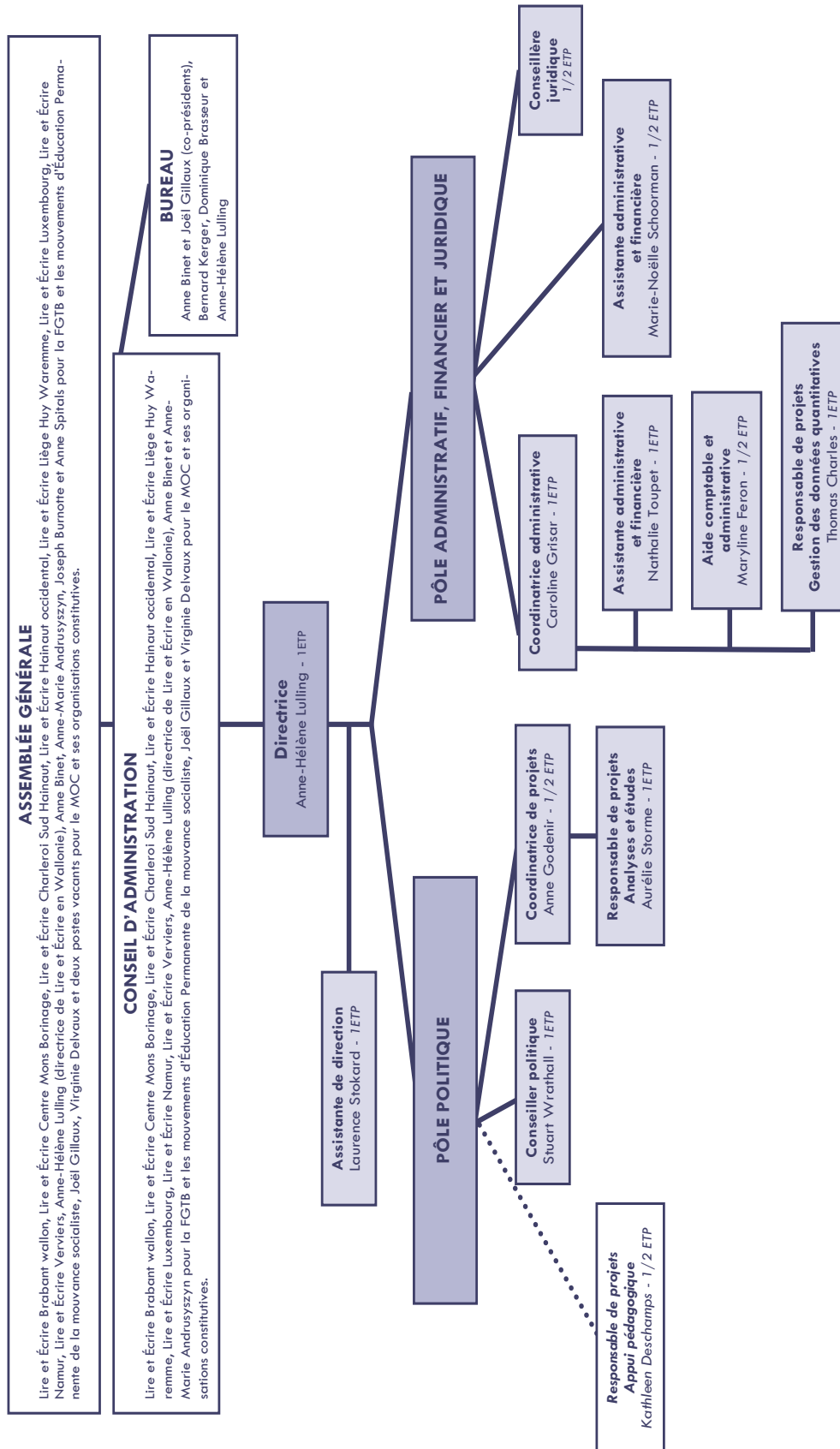
### Comptes de résultat (en euros)

Charges	2015	2014	Produits	2015	2014
<b>Coût des ventes et des prestations</b>	<b>571.157</b>	<b>561.335</b>	<b>Ventes et prestations</b>	<b>571.963</b>	<b>562.781</b>
Approvisionnements et marchandises	0	0	Chiffre d'affaires	0	0
Services et biens divers	118.537	120.498			
Rémunérations, charges sociales et pension	447.420	436.020			
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement ; sur immobilisations incorporelles et corporelles	10.888	5.809	Cotisations, dons, legs et subsides	582.982	554.223
Provisions pour risques et charges	-6.909	-1.863			
Autres charges d'exploitation	1.221	871	Autres produits d'exploitation	- 11.019	8.558
<b>Charges financières</b>	<b>13.270</b>	<b>13.841</b>	<b>Produits financiers</b>	<b>11.908</b>	<b>12.805</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>92</b>	<b>0</b>			
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>643</b>	<b>410</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>1.291</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>585.162</b>	<b>575.586</b>	<b>TOTAL</b>	<b>585.162</b>	<b>575.586</b>

### Annexe 3 : Liste des membres du conseil d'administration au 31/12/2015

Personnes physiques	Représentant de
<b>Mouvements porteurs</b>	
Madame Anne-Marie Andrusyszyn	MOS - FGTB wallonne et mouvements d'éducation permanente de la mouvance socialiste
Madame Anne Binet	MOS - FGTB wallonne et mouvements d'éducation permanente de la mouvance socialiste
Monsieur Joël Gillaux	MOC et ses organisations constitutives
Madame Virginie Delvaux	MOC et ses organisations constitutives
Madame Anne-Hélène Lulling	Lire et Écrire en Wallonie (directrice)
Personnes morales	Représentées par
<b>Régionales wallonnes</b>	
Lire et Écrire Brabant wallon	Madame Claire Lammerant Monsieur Enzo Gramaglia
Lire et Écrire Centre Mons Borinage	Madame Annick Dieu Monsieur Samuel Thirion
Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut	Monsieur Fabrice Eeklaer (Poste vacant)
Lire et Écrire Hainaut occidental	Madame Dominique Brasseur Monsieur Jacky Quintart
Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme	Monsieur Jean Lemaire Monsieur Vincent Grignard
Lire et Écrire Luxembourg	Monsieur Bernard Kerger Monsieur Joël Thiry
Lire et Écrire Namur	Monsieur André Boulvin Monsieur Luc Giltay
Lire et Écrire Verviers	Monsieur Philippe Taquet Monsieur Michel Bordignon

## Annexe 4 : Organigramme de Lire et Écrire en Wallonie au 31/12/2015



## Annexe 5 : Statistiques du personnel des entités wallonnes de Lire et Écrire au 31/12/2015

Les figures et graphiques reprennent une évolution sur les 5 dernières années (2011 à 2015).

### Nombre de travailleurs

Le nombre de travailleurs à Lire et Écrire dans les Régionales wallonnes et à Lire et Écrire en Wallonie en 2015 est de 174 travailleurs, soit 129,3 équivalents temps plein (ETP).

Le graphique ci-dessous indique l'évolution du personnel en ETP dans chaque entité wallonne sur les 5 dernières années. Nous remarquons de légères fluctuations annuelles.

Figure 1 : Évolution des ETP dans les entités wallonnes de Lire et Écrire - 2011 à 2015

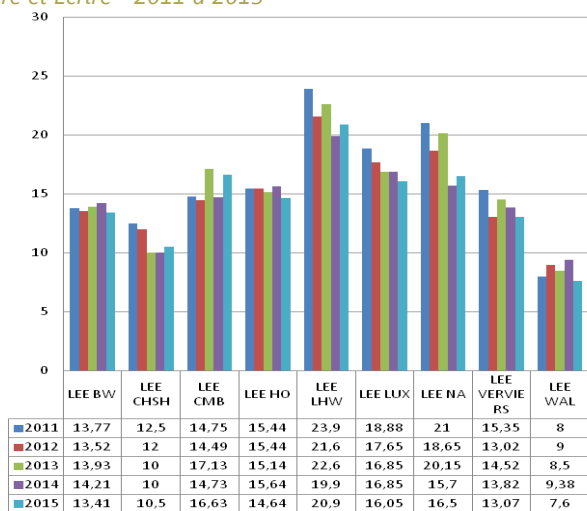
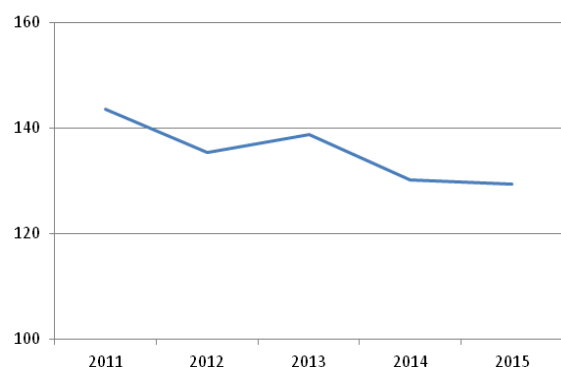


Figure 2 : Évolution globale des ETP sur le territoire wallon - 2011 à 2015

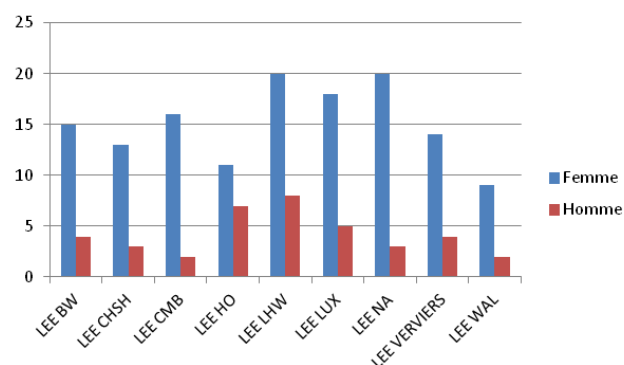


### Caractéristiques des travailleurs

#### Genre

Nous pouvons constater une constante d'année en année pour la donnée relative à la proportion d'hommes et de femmes parmi les travailleurs de Lire et Écrire sur le territoire wallon. En 2015, cette proportion ne s'est pas modifiée par rapport à l'année précédente : 78,2 % de femmes pour 21,8 % d'hommes.

Figure 3 : Répartition du genre par entité wallonne de Lire et Écrire - 2015

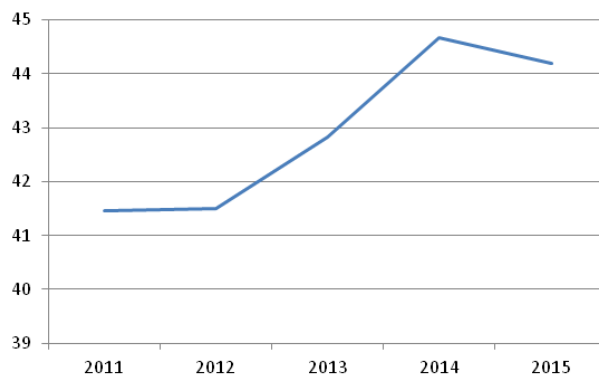


#### Âge

En 2015, l'âge moyen du personnel des entités Lire et Écrire sur le territoire wallon est proche de 44 ans.

Après une légère tendance à la hausse en 2013 et 2014, l'âge moyen est quelque peu redescendu en 2015.

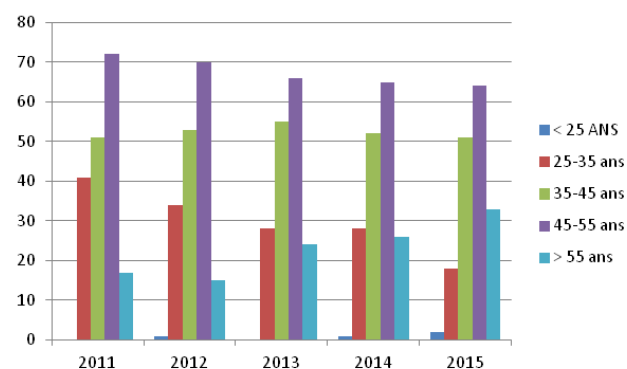
Figure 4 : Évolution de l'âge moyen des travailleurs des entités wallonnes de Lire et Écrire - 2011 à 2015.



Plus précisément, le graphique ci-après illustre l'évolution sur les 5 dernières années, en pourcentage et par tranche d'âge, des travailleurs sur la Wallonie.

Nous pouvons constater, en 2015, que les travailleurs âgés entre 45-55 ans représentent la part la plus importante. Elle tend cependant à légèrement diminuer. La tranche d'âge des travailleurs âgés de plus de 55 ans tend à augmenter ; celle des 25-35 ans diminue en 2015.

Figure 5 : Répartition par tranche d'âge - 2011 à 2015



#### Ancienneté à Lire et Écrire

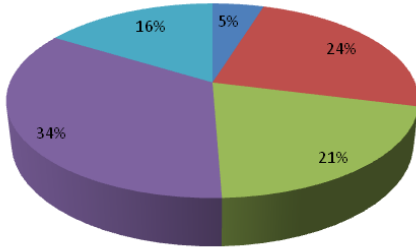
La figure 6 indique que 50% des travailleurs ont une an-

cienneté à Lire et Écrire supérieure à 10 ans.

Figure 6 : Ancienneté des travailleurs - 2015

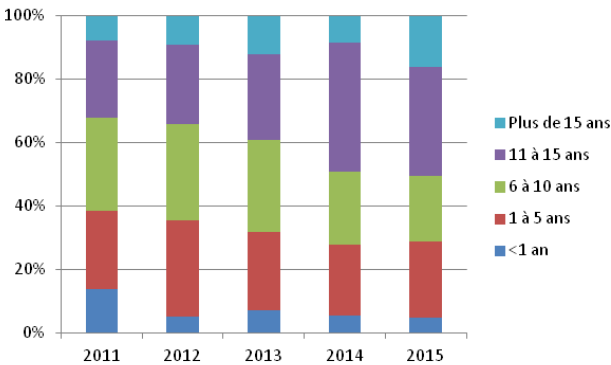
Le graphique ci-dessous montre que l'ancienneté du personnel augmente ; 32% en 2011 pour 50% en 2015 ont

■ < 1 AN ■ 1 à 4 ans ■ 5 à 9 ans ■ 10 à 14 ans ■ 15 ans et plus



plus de 10 années d'ancienneté à Lire et Écrire. Depuis 2012, on observe une relative constance dans le pourcentage de travailleurs occupés depuis moins d'un an au sein de Lire et Écrire.

Figure 7 : Évolution de l'ancienneté des travailleurs des entités wallonnes de Lire et Écrire - 2011 à 2015

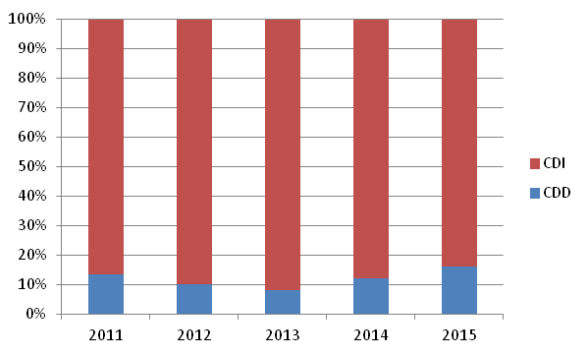


### Types de contrat

La majorité du personnel en Wallonie est sous contrat à durée indéterminée (150 contrats, soit 84 %).

Ci-dessous, en comparant les années 2011 à 2015, on observe une augmentation des contrats à durée déterminée pour l'année 2015 pour atteindre 29 contrats de ce type, soit 16 % de la totalité des contrats (21 en 2014, soit 12 %). Après une tendance à la diminution de ce type de contrat, le nombre de contrats à durée déterminée est donc à nouveau en hausse.

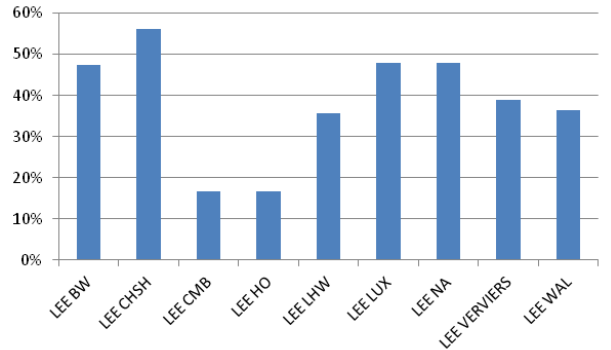
Figure 8 : Évolution des types de contrat (en pourcentage) - 2011 à 2015.



### Le travail à temps partiel

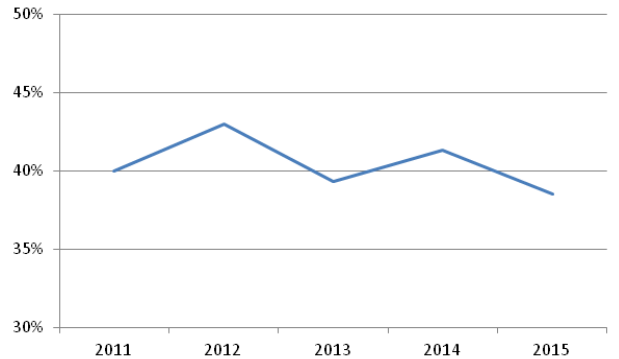
Le graphique ci-dessous indique une variabilité assez forte du travail à temps partiel selon les Régionales. LEE BW, LEE CSH, LEE Namur et LEE Lux dépassent 45% de contrats à temps partiel parmi leur personnel, tandis que LEE HO et LEE CMB engagent 17% de leur personnel avec un contrat à temps partiel. Derrière ces variations entre entités Lire et Écrire, se dessinent aussi des politiques différentes en matière de gestion du temps partiel.

Figure 9 : Pourcentage de travailleurs à temps partiel par entité wallonne de Lire et Écrire - 2015



La figure 10 illustre l'évolution des travailleurs à temps partiel qui oscille entre 39% et 43% selon les années. Il est à noter que parmi les temps partiels au sein de Lire et Écrire en 2015, 54% sont occupés à 1/2 temps et 28% à 4/5ème temps.

Figure 10 : Évolution des travailleurs wallons engagés à temps partiel - 2011 à 2015



### Fonction des travailleurs

Les travailleurs sont regroupés en quatre fonctions principales : direction, développement, formation et fonction administrative et financière. Le graphique ci-après met en évidence l'importance relative de la fonction de formation qui représente près de la moitié des travailleurs à Lire et Écrire sur le territoire wallon (48%) ; viennent ensuite les membres des équipes qui occupent une fonction en lien avec le développement de projets (28%). Les postes administratifs et financiers représentent, quant à eux, 19% des travailleurs, ce qui est une part non négligeable.

Figure 11 : Fonction des travailleurs regroupant l'ensemble des entités wallonnes en nombre de travailleurs - 2015

■ Direction ■ Formation ■ Développement ■ Administratif

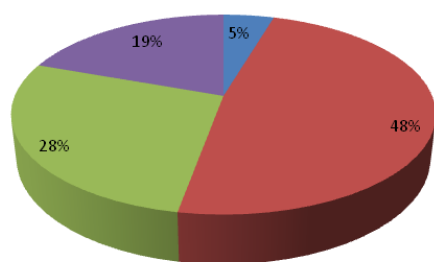
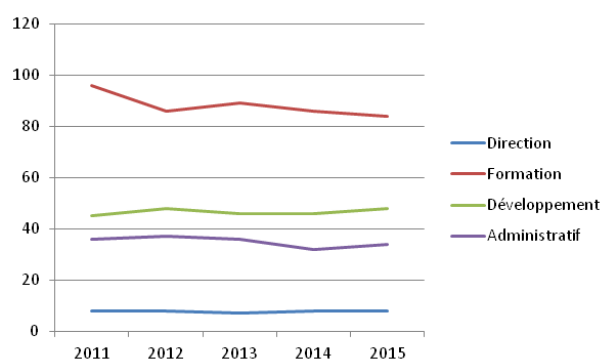


Figure 12 : Évolution en nombre de la répartition des fonctions des travailleurs - 2011 à 2015









Avec le soutien de



Avec le soutien du Fonds social européen  
L'UE et les Autorités publiques investissent dans  
votre avenir